

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Par an... \$ 3.00
Par 6 mois... 1.50
Par 3 mois... 0.75

EDITION HEBDOMADAIRE

Par an... \$ 1.00
Par 6 mois... 0.50
Par 3 mois... 0.25

La Compagnie de Publication "LE SOLEIL", Limitée—Propriétaire.

FAIS CE QUE DOIS

TARIF DES ANNONCES

Mesure Agate (14 lignes au pied)

Première insertion par ligne... 15 ct
Deuxième... 10 ct
Chaque insertion subs... 5 ct

Bureaux: 3092, Côte de la Montagne, 32 3/4, rue Notre-Dame.

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

L'HON. M. GRAHAM IRA SIEGER
A LA DROITE DE SIR WILFRID

L'ancien ministre des chemins de fer sera élu par acclamation dans la division de South Renfrew.

Une entente conclue avec les adversaires

Renfrew, 15.—L'association libérale de South Renfrew, à sa réunion hier soir, a adopté une résolution permettant à M. Low, député, de résigner en faveur de l'hon. M. George Graham, ex-ministre des chemins de fer et canaux, et donnant instruction au comité exécutif de faire les démarches nécessaires pour que le nouveau candidat soit élu par acclamation. Ceci signifie que M. J. W. McGarry sera élu par acclamation aux prochaines élections provinciales, à condition que l'hon. M. Graham ne trouve pas lui-même d'opposition pour aller au fédéral.

Les chefs conservateurs d'ici sont favorables à cette convention; il est donc probable qu'ils se réuniront pour ratifier cet accord mutuel.

ILS NE S'ENTEND PAS
AVEC LES SIENS

Montréal, 15.—M. Joseph Bernier, député de St-Basile au parlement provincial du Manitoba, chef reconnu de l'élément canadien-français de l'Ouest, est de passage à Montréal, au Windsor, en route pour retourner dans son foyer.

À l'approche de plusieurs de ses compatriotes amis politiques de l'Est, M. Bernier est en faveur d'une union plus intime des diverses parties de l'Empire. Le député de St-Basile a déclaré que l'Ouest, est actuellement en faveur de l'impérialisme, mais il croit que peu de Canadiens ont une idée arrêtée d'un plan d'union plus intime de l'Angleterre avec ses colonies.

"Pour ma part, dit-il, je n'en ai pas non plus, bien que le vent souffle toujours de ce côté. La destinée du Canada est dans l'union la plus intime possible avec l'Empire; car si le cœur de l'Empire était brisé, c'en serait fait de nous, particulièrement des Canadiens-français, et pour cette raison les Canadiens ne doivent rien espérer qui soit de nature à resserrer le lien impérial."

C'est là l'expression d'opinion d'un député conservateur canadien-français des plus influents reconnu le chef des nôtres dans l'Ouest.

Des jugements du
Conseil Privé

Londres, 15.—Le comité judiciaire du Conseil privé vient de rendre trois jugements d'une importance plus qu'ordinaire.

Dans la première cause, celle du Roi contre Lovitt, il s'agissait de définir le droit d'une province—celle du Nouveau-Brunswick—à percevoir un droit de succession sur une propriété mobilière constituée par un dépôt en banque appartenant à un résident d'une autre province.

Ce droit la province du Nouveau-Brunswick a été pleinement reconnu. Quant à la question incidente soulevée au cours du procès, à savoir qu'un reçu de dépôt en banque est valable au bureau même où le dépôt a été fait, et peut être accepté à chaque des successeurs de la même institution, il a été également conclu dans l'affirmative.

Dans le second cas, il s'agissait de savoir si le contrat intervenu entre la compagnie du chemin de fer Grand Tronc Pacifique et le gouvernement fédéral, en 1903, où le dernier s'était engagé à garantir les obligations de la compagnie jusqu'à concurrence des trois quarts du coût de construction de la voie ferrée, section ouest.

Le Conseil privé a déclaré que le gouvernement n'a pas le pouvoir de faire de semblables stipulations. Et le comité judiciaire du Conseil privé a reconnu, en effet, qu'elle avait outrepassé ses pouvoirs, et a cependant refusé de modifier l'ordre de la commission, se contentant de demander qu'il soit rescindé.

Victime d'un accident

Montréal, 15.—Du cor. du "Soleil".—Le touron de la morgue est allé rouler, hier matin, à l'hôpital Général, le corps de Joseph Loranger, 65 ans, gardien du Port, qui fut victime d'un accident, il y a quelques jours. Le corps a été une enquête.



L'hon. M. Graham, qui retournera à la Chambre des Communes

L'itinéraire de
Mgr O. E. Mathieu

Il passe la journée à Montréal et sera rendu à Régina le 23 novembre

Montréal, 15.—Du cor. du "Soleil".—Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina, est arrivé à Montréal hier soir, en route pour son diocèse. Il était accompagné de son secrétaire, l'abbé Charles Beaulieu, des révérends MM. A. Vallancourt, curé de l'Assommoir, et Ernest Nadeau, du Séminaire de Québec.

Sa Grandeur a été reçue à la gare par le chanoine Sylvestre et s'est immédiatement rendue en voiture à l'archevêché. Aujourd'hui, Mgr Mathieu sera reçu à la maison-mère des Dames de la Congrégation de Notre-Dame.

S. G. Mgr Bégin et son secrétaire, M. l'abbé Jules Lalonde, ont rencontré Mgr Mathieu à Montréal, ce midi, pour l'accompagner à Régina.

Il partira à quatre heures de l'après-midi pour Ottawa, où il séjournera jusqu'au 23 novembre. Il y aura alors de grandes fêtes à Régina où une réception grandiose sera faite au premier évêque de ce diocèse.

Le groupe restera trois ou quatre jours à St-Basile et Mgr Mathieu fera son entrée solennelle dans la ville épiscopale jeudi le 23 de novembre. Il y aura alors de grandes fêtes à Régina où une réception grandiose sera faite au premier évêque de ce diocèse.

Les nouveaux députés torontiens MM. F. P. et Chabot, ont été baptisés hier soir, à l'hôtel Grand-Union.

Les libéraux de Renfrew, Ont., ayant permis à leur député M. Low, de se retirer, l'hon. Geo. Graham sera élu par acclamation, et prendra le fauteuil laissé vacant, près de Sir Wilfrid Laurier. Cette nouvelle confirme le rumeur que l'ancien ministre des chemins de fer sera appelé, tout ou tard à succéder à Sir Wilfrid Laurier, comme chef du parti libéral.

Les libéraux de Renfrew ont consenti à l'élection par acclamation de l'hon. M. Graham, parce que les libéraux ne font pas d'opposition à M. McGarry, député torontien du même comté pour la législature d'Ontario.

On annonce la nomination de deux nouveaux sénateurs, M. Rufus Pope, ancien député de Campton, et Geo. Taylor, qui avait cédé son siège du parlement au ministre des Finances. Le premier succède à feu le sénateur Baker, et M. Taylor remplace feu Sir John Carling.

La cérémonie d'ouverture de la session, aujourd'hui, se résume à l'élection du président de la Chambre des Députés; il n'y aura aucun déploiement militaire.

Les appartements du Sénat restent fermés, afin qu'ils soient d'une grande propreté pour demain, car les trois-trois sont aujourd'hui dans un affreux état, à cause de la neige tombée la nuit dernière. C'est Sir Chas Fitzpatrick qui remplacera le gouverneur général, cet après-midi. Il n'y aura aucune démonstration quelconque avant demain après-midi, lorsque Son Altesse Royale ira le discours du trône.

Les consuls qui, jusqu'à présent, avaient refusé l'invitation pour la cérémonie d'ouverture du Parlement, ont accepté cette fois, grâce au Duc de Connaught, qui, mieux ferré que ses prédécesseurs sur l'étiquette des

LE MYSTÈRE EST
IMPENETRABLE

On expliquera difficilement la disparition de la petite Marie-Louise Marion, de Montréal

LA RECONSTITUTION DU
MALHEUREUX DRAME

Montréal, 15.—Du cor. du "Soleil".—Le repêchage du corps de Marie-Louise Marion des profondeurs de la carrière Martineau, n'est pas sans provoquer une grande surprise. Aujourd'hui que sans le concours de "clairvoyance" aucune il faut se placer en face des faits matériels, nous sommes prêts à dire que la mort de la jeune Marie-Louise Marion est admettent entourée d'un mystère que l'on doit éclaircir.

Il faut reconnaître tout d'abord que les détectives qui les premiers ont "travaillé" cette affaire, n'ont pas donné toute l'attention voulue à cette cause. La reconstitution du drame devait jeter une lumière très nette sur le fait de la trouvaille des objets éparpillés appartenant à la malheureuse Marie-Louise Marion. Une étude du terrain, le matin même de la découverte des effets de la noyée, aurait dû attirer l'attention des détectives; rien de cela n'a été pris en considération.

Aujourd'hui la reconstitution du drame sera de beaucoup plus difficile. On nous dit même que des témoins très importants ne se trouveront pas à l'enquête.

D'après la famille, on doit écarter toute idée de suicide; les allées et venues de Marie-Louise Marion sont connues jusqu'à 6 heures du soir de la journée du 21 octobre, où la dernière personne la connaissant la rencontra sur le chemin Papineau, en face de l'épicerie Desroches, faisant le coin de la rue des Carrières.

Selon la direction que Marie-Louise Marion a suivie la suite, a-t-elle été chez les Charrand, dont elle connaissait la famille? Autant de points que les détectives devront étudier.

Comme nous le disons plus haut, la reconstitution du drame sera difficile aujourd'hui, et ceux qui ont comme devoir de se réhabiliter devant l'opinion publique dans cette affaire, peuvent et doivent se mettre à l'œuvre.

Nouveau record

Paris, 15.—L'aviateur Charles T. Weymann a fait lundi un vol, de Reims à Amiens, aller et retour, soit une distance de 185 milles, en 2 h. et 34 minutes. Weymann qui avait un compagnon, a donc parcouru environ 72 milles à l'heure. On dit qu'il a établi le record du monde pour vitesse soutenue.

Paris, 15.—A la convention libérale du comté de Russell, Ont., tenue aujourd'hui, M. Damase Racine, de Casselman, député sortant, a été choisi comme candidat à la législature d'Ontario. M. Louis Kekoe, président du club libéral d'Ottawa, a été choisi comme candidat pour Ottawa-Est. Son adversaire sera M. Nap. Champa-gne, avocat.

Les nouveaux députés torontiens MM. F. P. et Chabot, ont été baptisés hier soir, à l'hôtel Grand-Union.

Les libéraux de Renfrew, Ont., ayant permis à leur député M. Low, de se retirer, l'hon. Geo. Graham sera élu par acclamation, et prendra le fauteuil laissé vacant, près de Sir Wilfrid Laurier. Cette nouvelle confirme le rumeur que l'ancien ministre des chemins de fer sera appelé, tout ou tard à succéder à Sir Wilfrid Laurier, comme chef du parti libéral.

Les libéraux de Renfrew ont consenti à l'élection par acclamation de l'hon. M. Graham, parce que les libéraux ne font pas d'opposition à M. McGarry, député torontien du même comté pour la législature d'Ontario.

On annonce la nomination de deux nouveaux sénateurs, M. Rufus Pope, ancien député de Campton, et Geo. Taylor, qui avait cédé son siège du parlement au ministre des Finances. Le premier succède à feu le sénateur Baker, et M. Taylor remplace feu Sir John Carling.

La cérémonie d'ouverture de la session, aujourd'hui, se résume à l'élection du président de la Chambre des Députés; il n'y aura aucun déploiement militaire.

Une opinion
chaque jour

Ce que M. A. Bouchard, pense de l'agitation faite contre le bureau des cotiseurs

M. Albert Bouchard, associé de la compagnie Bouchard & Frère, propriétaires du vapeur "Lady of Gaspe" a donné hier, à un reporter du "Soleil" son opinion sur l'agitation qui a récemment été faite autour du travail du Bureau des Cotiseurs.

En outre de leurs intérêts dans la navigation, les messieurs Bouchard sont intéressés pour au-delà de \$250,000 dans des immeubles un peu partout, dans la partie basse de la ville, et on comprend que leur opinion sur les taxes ait du poids.

M. Bouchard, interviewé, a dit, en substance :

"J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le mouvement de protestation qui se fait actuellement contre la prétendue augmentation des taxes municipales, surtout dans les quartiers St-Roch et Jacques-Cartier. Je ne suis pas prêt à dire que tous ceux qui se plaignent ont tort; nous verrons cela plus tard quand Son Honneur le Recorder aura disposé des nombreuses plaintes qu'il a maintenant devant lui. Mais, ce qui me paraît étrange, c'est que depuis nombre d'années les contribuables qui ont payé honnêtement leur plein mon-



M. Albert BOUCHARD

tant de taxes dues à la cité, ont payé pour un grand nombre d'autres, moins scrupuleux, qui jusqu'ici n'ont pas contribué à leur juste part en se servant de toutes sortes de manœuvres illicites pour frauder le trésor municipal en déclarant qu'ils reçoivent de leurs propriétés moins qu'ils ne réalisent les perceptions.

SYSTEME TROP COMPLIQUE

"Certes, le présent mode de taxation trop compliqué et défectueux doit être remplacé par un système plus simple et plus équitable. Mais, en adoptant l'un des systèmes que l'on trouve dans les autres villes, on se sert, qui ont toujours payé franchement leurs taxes, peuvent-ils espérer les voir diminuer? C'est là pour moi toute la question.

Les taxes sont trop élevées, et à tel point qu'il n'est plus possible d'acquiescer un terrain, (un St-Roch, par exemple) y construisant une maison moderne et réalisant plus de 4 1/2 ou 5 p. c. d'intérêt sur le capital investi. Four exemple, permettez-moi de vous citer mon propre cas.

"J'ai construit l'an dernier une maison à cinq logements, située dans une rue non commerciale de St-Roch; cette bâtisse a été construite avec toute l'économie possible, elle est louée le plus haut prix que l'on puisse obtenir, de \$14 à \$25 par mois par logement, formant un revenu total annuel de \$1920.00.

"En déduisant les taxes, soit \$329.17 plus \$100.00 pour les assurances, je réalise la somme de \$662.83, soit un peu moins de 4 1/2 p. c. sur \$15,000.00 somme à laquelle cet immeuble a été inscrit comme valeur réelle dans les registres de la Corporation, par MM. les Cotiseurs de la Cité. Je vois mal, remarquez que je ne paie aucune somme pour la dépréciation et les réparations ordinaires.

PILOFITS TROP BAS

Je pourrais vous citer nombre d'autres cas semblables. Tandis que dans la plupart des villes de la Canada la propriété immobilière rapporte de 7 à 9 p. c., à Québec on ne peut obtenir plus de 4 à 5 p. c. Ou est le mal? C'est, je crois ce qu'il importe de savoir.

"D'après le mode de taxation en vigueur à Québec, il semble que c'est celui qui a été adopté par la propriété qui paie pour les autres. Un propriétaire ajoute-t-il un étage à sa maison, ou le taxe jusqu'au dernier sou, tandis que son voisin qui possède un terrain sur lequel s'élève un vieux hangar, profite de la hausse que lui font acquiescer les propriétés voisines, attendant pour vendre au point de l'or ce terrain vacant qui ne paie presque rien à la Cité. Si on considère le nombre de ces terrains qui ne donnent presque aucun revenu, toutes les exemptions de taxes, et près de dix millions de propriétés non taxées, il n'y a pas, après tout, lieu de trop s'étonner de ce que les taxes soient si élevées pour les contribuables honnêtes.

DIMINUONS LA TAXE

"Celui qui a le plus à souffrir de l'état de choses actuel, est sans contredit le petit propriétaire, et je suis d'opinion que le Conseil devrait faire l'impossible pour diminuer le pourcentage de la taxe. Cela est réalis-

YUAN SHI KAI N'ACCEPTE
QU'A SES PROPRES CONDITIONSLE REFONTE DU
CODE MUNICIPAL

La commission qui en est chargée apporte des changements à la législation provinciale

CHAQUE MUNICIPALITE
AURA SON AUTONOMIE

Montréal, 15.—Du cor. du "Soleil".—La commission de juristes chargée par le gouvernement provincial, en 1908, de faire la refonte et la codification de notre législation municipale, a terminé ses travaux hier et le projet de code nouveau sera remis le 30 du courant entre les mains du gouvernement.

Le code municipal refondu apporte des changements nombreux et importants à la législation municipale.

Au point de vue législatif il n'y a plus l'appel car chaque municipalité a son autonomie complète et entière, soit qu'il s'agisse de conseil local, de conseil de comté ou de bureau de délégués.

Les changements apportés en matière de voirie sont très importants. C'est ainsi que les travaux de chemins, de ponts et de cours d'eau sont à la charge de la municipalité de façon à en assurer l'uniformité et l'entretien. Dans les municipalités de moins de 1000 habitants, le maire sera remplacé par un surintendant saisi de chaque paroisse et c'est sous sa surveillance que se font les travaux de routes, de ponts et de cours d'eau.

Le maire dans les municipalités n'est plus élu par le conseil mais par le peuple. Dans les municipalités de moins de 1000 habitants, les conseillers sont élus par le vote général.

Les municipalités sont obligées à faire leurs affaires au comptant. Elles ne peuvent pas emprunter sans un mandat approuvé par le peuple et sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Le code municipal refondu contient une disposition spéciale pour le placement des fonds d'amortissement, sous peine de responsabilité des conseillers et de l'excès de dépenses.

Cette commission avait pour président, l'ex-juge Mathieu et pour membres, le juge McCordell et M. L. J. Gauthier, C.R., député du Saint-Hyacinthe. Ses secrétaires étaient M. Trahan et M. Harvey.

La cérémonie d'ouverture n'aura lieu que demain, sous la présidence de S.A.R. le Duc de Connaught. L'affaire sera couronnée de succès. Les députés arrivent de tous les côtés à la fois. Les anciens sont très heureux de retrouver les nouveaux sur ce qu'ils doivent faire pour leurs constitués, pendant les fêtes solennelles qui marqueront la fin de cette semaine. Les ministères de l'Ontario sont particulièrement fiers de leur succès du 21 septembre dernier. Avec de grands succès ils ont obtenu que 5,000 emplois soient créés, et que tous les libéraux du comté de l'Assommoir soient nommés à l'emploi pour la session pour plus de 200 personnes.

Montréal, 15.—Du correspondant du "Soleil".—Lundi soir, le comité libéral de la paroisse de Charlemagne offrait un banquet à leur député M. A. Séguin, où avaient été conviés les libéraux du comté de l'Assommoir.

Malgré le mauvais état des chemins un grand nombre d'amis de toutes les paroisses du comté s'étaient rendus pour fêter le vainqueur de l'élection de septembre avant son départ pour la session.

Montréal, 15.—Du correspondant du "Soleil".—Lundi soir, le comité libéral de la paroisse de Charlemagne offrait un banquet à leur député M. A. Séguin, où avaient été conviés les libéraux du comté de l'Assommoir.

Malgré le mauvais état des chemins un grand nombre d'amis de toutes les paroisses du comté s'étaient rendus pour fêter le vainqueur de l'élection de septembre avant son départ pour la session.



YUAN-SHI KAI, le maître de l'heure, en Chine

Pékin, 15.—Le gouvernement impérial continue de faire tous ses efforts pour confier la charge de premier ministre à Yuan Shi Kai, "l'homme puissant" de la Chine. Le Prince régent, le premier ministre intermédiaire le Prince Ching, et les autres membres du cabinet ont fait savoir, au cours des diverses conférences d'hier, l'instabilité de cette position dont le titulaire dépend du caprice de l'Assemblée Nationale.

Yuan Shi Kai, s'il accepte, met pour condition qu'on lui assure un terme d'office déterminé. On devra, au préalable, confier l'Assemblée Nationale, un état de fait, à la nature, à provoquer des soupçons et du mécontentement.

Il est probable que Yuan Shi Kai assumera la tâche gigantesque qu'on veut lui confier s'il voit quel-ques chances de succès. On bien, en outre, considérant l'alternative d'une république il peut bien recommander lui-même l'abdication de l'Empereur.

Le général Li Yuan-Heng, chef des rebelles à Pékin, paraît-il, qu'il obtiendrait des ordres de Yuan comme président, mais qu'il ne le reconnaîtrait jamais comme premier ministre mandchou. A son avis, ce sera facile de réconcilier les provinces dont toutes sont favorables au rétablissement de la paix. La constitution toute entière telle que déjà préparée satisfait les révolutionnaires.

Bien que l'Assemblée Nationale ait pu se constituer sans la dynastie des Mandchous, la majorité serait favorable à la réorganisation d'un gouvernement républicain.

Le président de la banque du gouvernement à Ta Ching a quitté son poste et la ville. Le vice-président Chang Chao, qui était récemment en Europe pour négocier un emprunt courant, a accepté de diriger l'institution en péril.

L'administration se ressent de la tension financière. La commission des finances n'a que \$300,000. Les biens de la défunte impératrice des mandchous, et en argent, se chiffrent à \$5,000,000 seulement, le palais ayant contribué largement au fonds pour la famine et autres œuvres de charité, aussi bien qu'aux campagnes de Han-kou et autres.

Une dépêche de Chee-Fou dit que les rebelles ont averti les consuls qu'ils ont pris les rênes de l'administration et que c'est leur intention de protéger les étrangers; ils demandent qu'on ne les trouble pas. A New-Chwang, les étrangers ont organisé une ligue de défense.

A Hankou, des impérialistes désirent pour réprimer les rebelles, tandis que d'autres gagnent le nord avec leur butin.

Washington, 15.—Le consul américain Fowler, de Chee-Fou, a averti le département de l'Etat, que Sun Hao Chi, l'ancien gouverneur de la province de Shan-Tung, a été choisi comme chef de la république. Les étrangers qui ont rendu aux révolutionnaires sans compter. A 24 heures d'avis, le capitaine Knapp, hydrographe naval, a produit une excellente carte de la Chine, montrant la position des vaisseaux de guerre américains et étrangers aux divers endroits. Il y a actuellement 112 vaisseaux étrangers dans les eaux chinoises: 31 anglais, 20 français, 19 américains, 14 allemands, 13 japonais, 11 russes, 2 portugais, 1 autrichien et 1 italien.

Manking, 15.—Le général commandant les impériaux rétablissant l'ancien ordre de choses, à Nanking. Les institutions modernes ont été abolies, telles que l'école militaire, le poste du télégraphe sans fil et autres établissements.

Les consuls attendent les ordres de leurs gouvernements. Peu d'étrangers sont restés.

Shanghai, 15.—L'arsenal travaille activement à préparer les armes et munitions pour les révolutionnaires à Nanking, où l'on s'attend à un combat d'ici à une semaine, à moins que le général tatar n'accepte le prix offert de 500,000 "taels" pour se rendre avec ses soldats.

Amoy, 15.—Les radicaux ont pris l'arsenal, et forcent le chef des mandchous à se réfugier à Hong-Kong. Une grande confusion règne dans la ville.

Une panique règne dans le peuple depuis que la rumeur circule que les mandchous de Fou-Tcheou ont empoisonné les sources de l'aqueduc. Les contre-espions "Janus" et "Vigaro" sont ici et trois navires de guerre américains sont arrivés hier matin.

Le drapeau révolutionnaire flotte sur la ville. En plusieurs endroits, les drapeaux japonais ont été arborés.

New-York, 15.—Le consul japonais à New-York, Koikechi Midzuno, a reçu l'ordre de partir immédiatement pour Pékin, afin de servir de conseiller à l'ambassadeur chinois. Midzuno est considéré comme le diplomate le plus au courant des affaires de Chine.

Il veut avoir un terme d'office déterminé comme premier ministre de l'Empire des Chinois.

Le peuple voudrait maintenant la paix

Pékin, 15.—Le gouvernement impérial continue de faire tous ses efforts pour confier la charge de premier ministre à Yuan Shi Kai, "l'homme puissant" de la Chine. Le Prince régent, le premier ministre intermédiaire le Prince Ching, et les autres membres du cabinet ont fait savoir, au cours des diverses conférences d'hier, l'instabilité de cette position dont le titulaire dépend du caprice de l'Assemblée Nationale.

Yuan Shi Kai, s'il accepte, met pour condition qu'on lui assure un terme d'office déterminé. On devra, au préalable, confier l'Assemblée Nationale, un état de fait, à la nature, à provoquer des soupçons et du mécontentement.

Il est probable que Yuan Shi Kai assumera la tâche gigantesque qu'on veut lui confier s'il voit quelques chances de succès. On bien, en outre, considérant l'alternative d'une république il peut bien recommander lui-même l'abdication de l'Empereur.

Le général Li Yuan-Heng, chef des rebelles à Pékin, paraît-il, qu'il obtiendrait des ordres de Yuan comme président, mais qu'il ne le reconnaîtrait jamais comme premier ministre mandchou. A son avis, ce sera facile de réconcilier les provinces dont toutes sont favorables au rétablissement de la paix. La constitution toute entière telle que déjà préparée satisfait les révolutionnaires.

Bien que l'Assemblée Nationale ait pu se constituer sans la dynastie des Mandchous, la majorité serait favorable à la réorganisation d'un gouvernement républicain.

Le président de la banque du gouvernement à Ta Ching a quitté son poste et la ville. Le vice-président Chang Chao, qui était récemment en Europe pour négocier un emprunt courant, a accepté de diriger l'institution en péril.

L'administration se ressent de la tension financière. La commission des finances n'a que \$300,000. Les biens de la défunte impératrice des mandchous, et en argent, se chiffrent à \$5,000,000 seulement, le palais ayant contribué largement au fonds pour la famine et autres œuvres de charité, aussi bien qu'aux campagnes de Han-kou et autres.

Une dépêche de Chee-Fou dit que les rebelles ont averti les consuls qu'ils ont pris les rênes de l'administration et que c'est leur intention de protéger les étrangers; ils demandent qu'on ne les trouble pas. A New-Chwang, les étrangers ont organisé une ligue de défense.

A Hankou, des impérialistes désirent pour réprimer les rebelles, tandis que d'autres gagnent le nord avec leur butin.

Washington, 15.—Le consul américain Fowler, de Chee-Fou, a averti le département de l'Etat, que Sun Hao Chi, l'ancien gouverneur de la province de Shan-Tung, a été choisi comme chef de la république. Les étrangers qui ont rendu aux révolutionnaires sans compter. A 24 heures d'avis, le capitaine Knapp, hydrographe naval, a produit une excellente carte de la Chine, montrant la position des vaisseaux de guerre américains et étrangers aux divers endroits. Il y a actuellement 112 vaisseaux étrangers dans les eaux chinoises: 31 anglais, 20 français, 19 américains, 14 allemands, 13 japonais, 11 russes, 2 portugais, 1 autrichien et 1 italien.

Manking, 15.—Le général commandant les impériaux rétablissant l'ancien ordre de choses, à Nanking. Les institutions modernes ont été abolies, telles que l'école militaire, le poste du télégraphe sans fil et autres établissements.

Les consuls attendent les ordres de leurs gouvernements. Peu d'étrangers sont restés.

Shanghai, 15.—L'arsenal travaille activement à préparer les armes et munitions pour les révolutionnaires à Nanking, où l'on s'attend à un combat d'ici à une semaine, à moins que le général tatar n'accepte le prix offert de 500,000 "taels" pour se rendre avec ses soldats.

Amoy, 15.—Les radicaux ont pris l'arsenal, et forcent le chef des mandchous à se réfugier à Hong-Kong. Une grande confusion règne dans la ville.

Une panique règne dans le peuple depuis que la rumeur circule que les mandchous de Fou-Tcheou ont empoisonné les sources de l'aqueduc. Les contre-espions "Janus" et "Vigaro" sont ici et trois navires de guerre américains sont arrivés hier matin.

Le drapeau révolutionnaire flotte sur la ville. En plusieurs endroits, les drapeaux japonais ont été arborés.

SPORT

Hackenschmidt écrit une intéressante lettre, au sujet de sa dernière rencontre avec Goltz. La nouvelle association Champlain, de Québec, sera incorporée — Chs Querrie obtient la franchise des Tecumsehs — Le club Loyola élut de nouveaux officiers — Progrès remarquable de la ligue de quilles du district de Québec — Notes diverses.

LE PATINAGE

UNE BELLE INNOVATION

Montmagny, 15.—Spéciale.—A une assemblée générale des membres du Cercle Athlétique et Dramatique de Montmagny, sous la présidence de M. Maurice Rivest, avocat, C. R., choisi à l'unanimité de l'assemblée, il a été résolu que :

Dans le but d'encourager le développement physique de nos jeunes gens, le Cercle de Montmagny a décidé la construction d'un patinoire, sur le terrain du Cercle. Les dimensions seront de 180 x 90 surface de glace, avec rempart de 4 pds de hauteur.

Comme on se propose de rencontrer plusieurs équipes cet hiver, nous prions les clubs amateurs de bien vouloir s'entendre par correspondance, avec le Cercle, afin de réserver leur entrée, en s'adressant à M. Elie Dion, comptable, sec.-trésorier, comité des jeux, Montmagny, Qué.

MM. Réal Lavergne, Henri Lubeau et J. B. A. Renauld sont les principaux promoteurs de cette entreprise de patinoir.

HOCKEY

LE RECRUTEMENT

Les directeurs du club Québec sont maintenant à peu près sûrs d'avoir une bonne équipe senior, dès le début de la saison.

Macdonald, Oatman, Jos. Malone, Moran, O. Cloughan, Marks et Mallen sont en disponibilité. De plus, le club Québec cherche à recruter les services d'une couple d'autres joueurs, notamment Producers, de London, Ont., qui jouait dans la ligue professionnelle de la province, l'hiver dernier. La plupart de ceux que nous avons nommés, au commencement de ce paragraphe, sont engagés depuis plusieurs jours.

La réunion annuelle du club Québec devait avoir lieu cette semaine, mais il faut la retarder, car le secrétaire du Patinoir s'étant absenté, on n'a pu compléter les arrangements relatifs aux exercices et aux joutes.

AVIS AUX JEUNES CLUBS

Ceux qui désirent entrer dans la ligue nationale du district de Québec sont priés d'envoyer leur demande d'admission au secrétaire, M. S. Deschamps, 427, rue St-François, le plus tôt possible.

NOMINATION DE SYNDICS

MM. Geo. E. Cartier, Clement Henchey et A. Jos. Bussières sont choisis comme syndics du trophée offert à la ligue junior québécoise de hockey, par M. Henri Fontaine, propriétaire de l'hôtel Victoria.

LA CROSSE

DES CHAMPIONS ACTIFS

Toronto, 15.—Au cours de la réunion annuelle des Tecumsehs, hier soir, on a autorisé le gérant Chs Querrie à continuer de prendre part au travail d'organisation d'une ligue senior, de concert avec les clubs National et Toronto. Les amateurs réunis en cette circonstance ont exprimé l'avis que la dite ligue de conduite est la plus avantageuse.

Querrie est parti de Toronto, la nuit dernière, pour aller conférer avec les autres promoteurs. Il a obtenu de M. L. Solman, la franchise des Tecumsehs, en reconnaissance du beau succès remporté en menant l'équipe de ce club au premier rang de la N. L. N. U., l'été dernier.

M. Peter Small, président pendant trois ans, se retire des affaires, à l'instar de M. Solman.

Les officiers des Tecumsehs sont les messieurs nommés ci-dessous : Carswell, C. W. Webb, président ; Carswell, J. J. McCaffrey, James Stephenson, vice-présidents ; Chs Querrie, secrétaire et gérant ; F. Hamby, trésorier ; J. K. Forsyth, A. A. Marks, A. E. Harnett, Dr M. M. Crawford, directeurs.

ATHLETISME

UN TRAVAIL FRUCTUEUX

Les promoteurs de la nouvelle Association athlétique nationale (Champlain), de Québec, travaillent activement à faire souscrire les sportsmen qui s'intéressent le plus à leur projet patriotique.

Les amis de l'éducation physique raisonnée se font de plus en plus nombreux, à Québec. Le travail de ceux qui ont conçu l'idée de fonder un cercle gymnastique, pour les Canadiens-français de cette ville, est donc généralement bien apprécié.

La nouvelle association, obtiendra ses lettres patentes du gouvernement provincial, d'ici à quelques semaines.

FUSION RECOMMANDABLE

Les clubs canadiens-français d'Ottawa sont en voie de s'unir, au mouvement National. Ils sentent le besoin de s'entraider au lieu de se faire des luttes stériles et même nuisibles.

Cette association athlétique de nos nationaux de la capitale fédérale nous paraît souhaitable à tous les points de vue. Elle rendra de grands services à la jeunesse. Elle servira de dérivatif à l'inaction et complètera avec les cercles paroissiaux une organisation destinée à préparer nos hommes de demain à la lutte, en leur donnant les lettres patentes du gouvernement provincial, d'ici à quelques semaines.

LES QUILLES

UN JEU POPULAIRE

La "Ligue de quilles du district de Québec" a de nouveau agrandi son importance, hier soir, en s'ajoutant le club de la société "Royal Arcanum", qui demandait l'admission de ses joueurs dans les séries de championnat. La nouvelle recrue ajoutera sans doute de l'intérêt à ce sport, déjà populaire.

Les organisateurs québécois du jeu de quilles s'efforcent de bien leur faire un compte certainement pour beaucoup.



M. Evans GUAY
Président du club de raquette "Etchemin", de Saint-Romuald

Coup dans le progrès constant de leur ligue. L'assemblée qu'ils ont tenue, hier soir, chez les Chevaliers de Colomb, a été marquée par des discussions dénuées d'arbitraire. On a notamment décidé, sur proposition de M. Bazin, secondé par M. Jos. Laroche, que les joutes aient lieu les mercredis et les vendredis. Il fut ensuite résolu que la contribution mensuelle des équipes soit augmentée d'un dollar, pour permettre l'achat de prix ayant une plus grande valeur que ceux de coutume.

Le président de cette ligue, M. Chs. Mason, et le secrétaire-trésorier, M. Ernest Gagnon, remplacèrent leur charge respective, hier, avec la compétence qu'on leur connaît.



M. Alph. HUARD
L'un des vice-présidents du club "Etchemin"

Les associations représentées sont celles-ci : Y.M.C.A., Cercle Chevalier, Loyola, Québec et Chevaliers de Colomb.

Voici les noms des délégués qui assistaient à la réunion :

MM. Art. Talbot, Jos. Robitaille, Geo. Van Felson, Chs Ed. Bazin.



M. Aug. I. MORENCY
Secrétaire-trésorier du club "Etchemin"

Jos. E. Laroche, Chs Simard, Lionel Roberts, Art. Duchesne, Wm. Learmonth, Art. Blouin.

La préparation de la liste des joutes fut faite en majeure partie, et le dévoué secrétaire-trésorier terminera ce travail aujourd'hui, croyons-nous. La saison de jeu s'ouvrira tout prochainement le 6 du prochain mois.

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

NOUVELLE DIRECTION

Les amateurs de l'association Loyola se sont réunis en assemblée annuelle, dernièrement, pour l'élection périodique de leurs officiers. Le Bureau de direction de leur équipe de joueurs de quilles a été formé comme suit :

MM. Evariste Jolicoeur, président ; Grégoire Richard, vice-président ; H. Porter, sec.-trésorier ; Art. Duchesne, capitaine.

La publication de la liste des officiers honoraires est remise. Le club Loyola s'organise encore avec soin, pour faire une belle lutte dans la ligue de ce district.

LE NOUVEAU MODE

Les clubs Gavrin, National et Royal Arcanum seront les trois équipes de l'association "Québec", rue Cablin. Les amateurs du Service civil et ceux du Y.M.C.A. seront les deux de cette association.

Les Chevaliers de Colomb et le club Loyola s'organisent une équipe. Le cercle Chevalier de Loyola, a constitué deux groupes de joueurs.

AUCUN CHANGEMENT

Les scores du concours de Lévis, tenus hier, n'ont pas été battus, ce jour-là.

CULTURE PHYSIQUE

DES CONSIDERATIONS UTILES

Un sportsman a fait publier dans la "Presse", les réflexions suivantes qui sont passablement justes :

"A l'époque où nous vivons, époque où l'on entend parler de toutes parts de d'exploits de cyclistes, d'automobilistes et d'aviateurs, il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux hommes, de temps en temps, qu'ils ont des jambes, et que le sport qui consiste à s'en servir de la manière la plus naturelle — le sport de la marche — est un des plus beaux sports qui soient, en même temps que le plus simple et le moins coûteux de tous."

La marche, comme presque tous les sports de locomotion, est une pratique qui sur une piste, soit sur route. De la marche sur piste je ne dirai que quelques mots, juste assez pour montrer que c'est, en somme, un exercice artificiel et qui présente bien des inconvénients.

On utilise, en effet, les pistes de courses à pied, comme il en existe dans la plupart des pays où les sports athlétiques sont en honneur. Le costume des marcheurs est le même que celui des coureurs : maillot mince à manches courtes, et chausses flottantes de toile ou de satinette. Leurs chaussures sont des chaussures de course, qui existent, en des plus simples et des plus passagères. Je ne doute pas que, si l'occasion leur en est un jour donnée, les jeunes Canadiens de la province de Québec n'accomplissent des exploits dans la marche, si étendue soit-elle, et qui leur vaudraient une valeur de leur race et de leur nation.

AMBULATOR.

LA POXE

DEFAITE D'UN CHAMPION

Sydney, N.E., 15.—Hier soir, Mickey McIntyre a mis Jim Fergie hors de combat, dans le sixième engagement d'un tournoi limité à douze participants.

Le pugiliste battu était proclamé champion lightweight d'Ecosse.

Fergie fit assez bonne contenance durant la première ronde, mais il n'était pas en condition de se battre longtemps ; l'entraînement lui manquait.

On s'imaginait aisément quels mécontentements et quelles réclamations souleva chaque désqualification d'une marche, lorsque celui-ci est de bonne foi et a cru marcher correctement.

Pour toutes ces raisons le sport de la marche sur piste ne jouit pas d'une grande faveur. La Fédération qui régit toutes les sociétés françaises de sports athlétiques a même abandonné ses épreuves de marche. En Amérique, les deux genres de marche sont encore inscrites au programme des championnats nationaux ; mais j'ai moi-même vu cet été une de ces épreuves donner lieu à une vive polémique, un des juges ayant désigné un concurrent allemand, qui était de beaucoup le plus rapide des autres, et qui se fit marcher correctement, de l'avis même de la plupart des personnes compétentes.

Reste la marche sur route. Elle se pratique naturellement sur des distances beaucoup plus longues, à une allure plus modérée et partant plus naturelle. Deux distances sont courues : 25 milles soit à peu près la distance sur laquelle se dispute la course de Marathon ; soit 50 milles, distance favorite en Angleterre, parce que c'est celle qui sépare Londres de Brighton et que son parcours est le plus utile pour toutes les courses et tentatives de records.

Mais la distance de 25 milles est bien suffisante pour mettre à l'épreuve des jeunes gens d'une certaine robusté, pourvu qu'ils soient bien entraînés, avec deux ou trois semaines de pratique, couvrir cette distance en cinq heures environ. Lorsqu'il aura pris l'habitude de marcher à ce genre, il pourra alors s'habituer à des distances plus considérables, et, finalement, pourvu qu'il soit bien entraîné, et que le feu sacré l'anime, il pourra aspirer à imiter ces Français de France dont la renommée s'est étendue si loin, il y a quelques années : Péquet, Ramogé, etc., qui accomplissaient leurs exploits sur des distances de 100 milles et plus, comme dans les marches Paris-Belfort-Paris, Toulouse-Paris, etc.

Lorsqu'il s'agit de distances aussi grandes, il n'est plus besoin d'adopter un costume spécial. De vieux vêtements ne gênant en rien les mouvements du corps, un maillot de laine, de fort tissu, déjà assoupli aux pieds, voilà tout le nécessaire. On trouverait un sport moins coûteux que celui-ci ?

Je suis certain de ne pas importuner les Canadiens-Français en leur parlant de ce qui s'est fait et se fait encore en France. Or, il y a eu en France, il y a quelques années, un tel mouvement d'enthousiasme en faveur du sport de la marche, et cet enthousiasme a été si grand, qu'on a vu d'abord certains journaux influents, et que l'amour du sport animait, organiser ces longues marches de ville à ville dans lesquelles se sont révélés des marcheurs admirables d'endurance et d'énergie. D'autres journaux ont ensuite cherché à mettre ces épreuves de marche à la portée de tous en réduisant les distances, et c'est alors que s'est dépla-

tée autour de Paris, et dans tout le reste de la France, une série de marches de coopération, réunissant comme les jeunes gens, faisant partie d'une profession, d'un corps de métier : les employés de magasins de nouveautés ou de bureau — les commis de l'épicerie — de la boucherie — de la boulangerie — les ouvriers de toutes sortes. Et chacune de ces marches a servi de révélation à toute une foule de jeunes athlètes pleins de vaillance.

Le mouvement d'enthousiasme presque général du jour au lendemain, jeunes gens qui ont donné par leurs aptitudes physiques et leur courage une preuve nouvelle — si cette preuve était nécessaire — que la race française n'avait rien perdu de sa vaillance.

On me dit que le sport de la marche ne jouit pas parmi les Canadiens-français de la faveur qu'il mérite. S'il en est ainsi, il est temps que quelques personnes influentes et dévouées au sport prennent l'initiative à la première occasion favorable, pour organiser des marches, au tant que l'on peut se procurer au cours d'un séjour qui ne fait que commencer, possède d'incompréhensibles qualités physiques. En tant que Français, je préfère ne pas faire de comparaison entre nos compatriotes et leurs frères du Canada, parce que cette comparaison serait peu favorable aux Canadiens de France. L'enthousiasme sportif qui s'est produit en France au cours de ces dernières années ne peut laisser les Canadiens indifférents, et si l'occasion leur en est donnée, ils auront à cœur de prouver que leur ardeur pour le sport n'est pas inférieure à celle de leurs compatriotes canadiens, et qu'ils sont du moins les égaux et de leurs aînés anglais et de leurs cousins de France.

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue en cela, c'est que si de jeunes Français ont eu assez d'enthousiasme pour accomplir de longues marches dans des conditions de fatigue, de privation, de privation de nourriture, de privation de sommeil, et de privation de tout ce qui constitue le confort de la vie, nous marcheurs canadiens ont au contraire sous la main un des plus beaux sports du monde, par lequel on peut accomplir de longues marches dans des conditions de confort, de nourriture, de sommeil, de tout ce qui constitue le confort de la vie.

On utilise, en effet, les pistes de courses à pied, comme il en existe dans la plupart des pays où les sports athlétiques sont en honneur. Le costume des marcheurs est le même que celui des coureurs : maillot mince à manches courtes, et chausses flottantes de toile ou de satinette. Leurs chaussures sont des chaussures de course, qui existent, en des plus simples et des plus passagères. Je ne doute pas que, si l'occasion leur en est un jour donnée, les jeunes Canadiens de la province de Québec n'accomplissent des exploits dans la marche, si étendue soit-elle, et qui leur vaudraient une valeur de leur race et de leur nation.

LA LUTTE

EXPLICATIONS D'UN ECHEC

La rencontre de Geo. Hackenschmidt avec Goltz, en septembre dernier, a tellement passionné le public sportif, que nous croyons intéressant de publier une lettre du célèbre lutteur battu, exposant des causes de défaite. Le "Huron" explique comment il souffrait d'un accident, lors de ce match :

"Hotel du Louvre, Paris, 1911.

"Cher monsieur,

"Je pense qu'il m'est dû ainsi qu'à mes nombreux amis, de faire un compte rendu public du match que je viens de disputer à Chicago.

Depuis la lutte non satisfaisante que j'ai eue il y a trois ans et demi, j'ai eu toujours l'intention de rencontrer à nouveau Frank Goltz, mais les négociations dans ce sens ont été toujours infructueuses.

"Quand Curley, de Chicago, eut finalement organisé le match pour le 4 septembre, j'étais enchanté et je commençai immédiatement les préparations.

"Je m'assurai les meilleurs aides qu'on pût obtenir, et entrepris un entraînement plus sévère que celui que j'avais jamais pratiqué avant aucun engagement ; avec les résultats que j'avais acquis après mon départ de Londres, le 9 août, j'étais plus fort et en meilleure condition que je n'ai jamais été dans ma vie ; aussi avais-je la plus grande confiance dans l'issue du match.

"Pendant mon voyage, je m'entraînai continuellement dans le gymnase du vapeur "Olympic" et continuai mon travail jusqu'à quinze jours avant le match ; mais un jour, pendant que je tirais avec le Dr Rolier, mon gérant, je me débatai.

"Le club de baseball Dollard, qui compte un succès remarquable, a l'occasion de donner un spectacle d'été à demain soir, dans la salle du "Système", de Saint-Romuald. Le prix d'admission est modique et l'assistance devrait être nombreuse.

"Le Turc Dorel, prochain adversaire de Casanova, a les dimensions suivantes : Taille, 5 pds 6 pds ; tour de poitrine, 55 pds ; tour de ceinture, 45 pds ; cou, 21 pds ; biceps, 19 pds ; avant-bras, 16 pds ; cuisse, 20 pds ; mollet, 17 1/2 pds ; cheville, 11 pds. Le Turc pèse 290 livres.

"Plusieurs confrères font erreur, en annonçant que les Alerts auront le Varsity pour rival dans le rugby, samedi le 18 du courant. Le club d'Halifax, champion de l'Union d'Ontario, doit se rencontrer avec les Argonauts, et le vainqueur fera sa lutte au Varsity, le samedi suivant.

"Romanoff n'a pas été capable de renvoyer le Dr F. Rolier une seule fois en soixante minutes, à New York.

"Le club de hockey le plus important d'Halifax a projeté d'ouvrir la saison dans cette ville, en jouant contre les Canadiens ou les Wanderers, au cours de la semaine de Noël.

En jouant au football, sur le champ du McGill, mais, en attendant de l'année, s'est fracturé la jambe et a été transporté à l'hôpital Victoria.

"Les promoteurs de la nouvelle ligue senior de croque-pieds pensent intéresser davantage le public, en lui fournissant le spectacle de joutes mieux contestées que durant les dernières années.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA DIPHTHERIE.

"On me mit au lit : le Dr Macnamara, un célèbre chirurgien de Chicago, me soigna avec un dévouement absolu jusqu'au jour du match. A partir du moment où cet accident m'arriva, je ne pouvais plus espérer de fonder ma chance comme il convenait ; la question était donc ou de faire face au match ou de l'éviter."

"Si je l'évitais, je causais la ruine des organisateurs qui avaient eu de grosses sommes à payer et qui assumaient de grosses responsabilités. Je décidai donc d'accepter le match. J'y fus engagé aussi par des amis sérieux et fis ce que je croyais être de mon devoir vis-à-vis des organisateurs de la lutte. Je posai seulement une condition : je fis savoir que je ne pouvais pas valoir et refusai qu'on fasse des paris sur moi, ce qui fut accordé. Du match même, je ne dis rien et ne me plains en aucune façon. Dans l'état où j'étais, le plus petit athlète aurait pu me battre et Frank Goltz est un des plus puissants que j'aie jamais rencontrés. Je ne pouvais pas bousculer mon adversaire sur le sol et faire un mouvement latéral sans ressentir une immense douleur. Sans ses pieds, le lutteur est sans secours. Mon genou est toujours dans un état douloureux et enveloppé dans des bandages de caoutchouc, mais je peux faire un peu de marche et suis assuré qu'avec des soins et de la patience, je serai complètement guéri et pourrai d'ici quelques mois, reprendre mon entraînement sur le continent. J'espère que vous ne vous méprendrez pas sur le motif de cette longue lettre. Je ne me plains pas, j'ai seulement besoin d'expliquer le coup dur porté à ma chance. Ce que j'avais malheureusement, je ne peux le dire. J'espère toujours remporter beaucoup de succès et de bonheur dans le champ du sport que j'ai fait mien. Je crois toujours que je n'ai pas de mal dans ce champ ; je le temps m'aidera peut-être à le prouver aussi ; pour terminer, je desire remercier mes nombreux amis pour leur sympathie et leur amabilité à mon égard.

"Votre bien dévoué,"

"Georges Hackenschmidt."

Il est bon, en effet, de connaître le véritable motif pour lequel Hackenschmidt a si peu résisté au redoutable adversaire contre lequel il s'était plus brillamment défendu au cours de sa première rencontre.

NOTES

C'est demain soir que le club de raquetteurs des Zouaves donnera un échec, dans les salles de cette association. Il s'est fait de sérieux préparatifs, au sujet de ce concours à la fois social et sportif. Les personnes qui ont des connaissances en laux, prix offerts, par de nombreux citoyens, auront pleine justice et seront reçues avec amabilité par les organisateurs.

—Il est rumouré, à Ottawa, que Lord Stanley, donateur de la coupe de ce nom, donnera un autre trophée de la valeur de \$1,000, pour remplacer celui-ci.

—Nous sommes portés à croire que les clubs Victoria et Montmagny, de cette ville, travailleront à former une ligue.

—Fred Taylor occupe une bonne position, au département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa. Son désir est de jouer pour le club de la N. H. A., mais il n'a pu être entièrement rempli par Renfrew. Taylor, qui a la ligue senior cède aux Wanderers, essayera de faire des arrangements pour jouer avec les Wanderers, tout en gardant son emploi, les communications entre les clubs de la N. H. A. et de la ligue senior, les deux parties étant des plus faciles.

—Goltz n'aime pas le climat de Montréal, évidemment. Geo. Kennedy lui a offert \$1,000, pour une lutte au parc Sohmer. Cependant, le champion du monde libre a refusé. Le gérant du Club athlétique Canadien est d'opinion que Casanova peut battre Goltz, au genre grec-romain. Il a même offert de parier \$1,000, pour soumettre cet avis. Le "titre de l'Idola" reste muet. Kennedy pense aussi que le fameux Turc Dorel est de taille à détruire Goltz, dans le genre libre.

—Un magistrat de Birmingham, Ang., vient de déclarer que la rencontre des pugilistes Owen Moran et Jen Driscoll, annoncée pour le mois de décembre, est illégale. La partie est regardée comme un match, comme une vraie bataille. Le prix offert est de \$10,000.

La nouvelle "Ligue nationale du district de Québec", dont il était question dans ce journal, hier, sera un beau succès, pourvu qu'on la dirige convenablement.

—Le patinoir du club "Québec Land", dû à l'initiative d'entrepreneurs sportifs dévoués, sera très fréquenté, par une foule de patineurs et d'amateurs de hockey. Les clubs qui s'établissent dans ce quartier ont de nombreux et enthousiastes amateurs.

—Le bâton de baseball dont Frank Baker s'est servi pour frapper le club de Casanova, a les dimensions suivantes : Taille, 5 pds 6 pds ; tour de poitrine, 55 pds ; tour de ceinture, 45 pds ; cou, 21 pds ; biceps, 19 pds ; avant-bras, 16 pds ; cuisse, 20 pds ; mollet, 17 1/2 pds ; cheville, 11 pds. Le Turc pèse 290 livres.

Plusieurs confrères font erreur, en annonçant que les Alerts auront le Varsity pour rival dans le rugby, samedi le 18 du courant. Le club d'Halifax, champion de l'Union d'Ontario, doit se rencontrer avec les Argonauts, et le vainqueur fera sa lutte au Varsity, le samedi suivant.

Romanoff n'a pas été capable de renvoyer le Dr F. Rolier une seule fois en soixante minutes, à New York.

Le club de hockey le plus important d'Halifax a projeté d'ouvrir la saison dans cette ville, en jouant contre les Canadiens ou les Wanderers, au cours de la semaine de Noël.

En jouant au football, sur le champ du McGill, mais, en attendant de l'année, s'est fracturé la jambe et a été transporté à l'hôpital Victoria.

Les promoteurs de la nouvelle ligue senior de croque-pieds pensent intéresser davantage le public, en lui fournissant le spectacle de joutes mieux contestées que durant les dernières années.

RECORD

CIE. DE NAVIGATION

RICHIEU & ONTARIO

LIGNE SAGUENAY—FERMETURE DU SERVICE

Il y aura un voyage spécial, pour la Erie St-Paul, Les Eboulements, St-Jérôme, Malbaie, St-Siméon, samedi, le 18 NOVEMBRE 1911.

Le 18 et le 19 novembre, les 16 et 17 novembre, les marchandises seront reçues pour la Erie St-Paul, Les Eboulements, St-Jérôme, Murray Bay et St-Siméon, le dernier vapeur pour ces endroits, partant samedi, le 18 novembre courant.

Pour les tarifs et autres renseignements, s'adresser au bureau de la Compagnie, 48, rue D'Arrou.

J. Arthur LARUE Eng. TRUDEL
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES

Audition, Comptabilité, Fidélité, Compromis entre débiteurs et créanciers, Liquidation de faillites, Perfection.

83, rue St-Pierre, QUÉBEC
Téléphone : 1497.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES RHUMES, Etc.

THEATRE CRISTAL

Semaine 13 Novembre

Les Soeurs Boraina
CHANT ET DANSE

JOHN REILLY
ACTE DE NOUVEAUTE

BOHAN
MUSICIEN EXCENTRIQUE

4.000 — PIEDS DE VUES — 4.000

Auditorium

AUJOURD'HUI

MATINEES et SOIRS

Les jours d'école

Jacobs & Bertrand
Lorraine-Lorraine
Rice and Rice

Dernières Vues Animées
Admission 5cts et 10cts.

Excursion

OTTAWA, ONT.

\$6.75 ALLER et \$6.75 RETOUR

OUVERTURE DU NOUVEAU PARLEMENT

Départ le 15 Novembre

Par les convois de 1.30 hr. p. m. et 11.30 p. m.

Retour le 20 Nov. 1911.

WAGONS-SALON et voitures de première classe, directs sur le convoi de 1 h. 30 p. m.

WAGONS-LITS directs sur le convoi de 11.30 hr. p. m. de la gare du palais.

Les personnes qui prendront passage à bord du convoi de 1.30 hr. p. m. arriveront à Ottawa à 10.15 hrs le même soir.

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 33, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46, rue D'Arrou, au Château Frontenac et à la Gare du Palais.

G. J. P. MOORE.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX D'EXCURSION

QUEBEC A OTTAWA

ET RETOUR

\$6.75

Billets bons pour partir le 15 novembre. Limite de retour, le 20 novembre.

SERVICE DES TRAINS

Quittent Lévis à 1 h. 30 p. m. et 7 h. 25 p. m.

Arrivent à Ottawa à 11 h. 15 p. m. et 11 h. 45 a. m.

Pour plus amples informations, s'adresser au No 10, rue St-Anne, et No 6, rue D'Arrou. Phone : 847 ou 73.

G. H. SCOTT, C. P. & T. A.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Pour NEW-YORK

Les trains laissent Lévis, Express des Montagnes Blanches

8 h. a. m., pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours, excepté le dimanche.

Express de Boston et New-York

3 h. 30 p. m., pour Boston, New-York, Springfield et Sherbrooke, tous les jours. Les wagons-salons pour New-York connectent à Sherbrooke avec ceux pour Boston.

Pour les divisions de Chaudière et Mégantic, tous les jours, excepté le dimanche.

N. B. — Le bateau de la traversée part trente minutes avant le départ du train. Le bagage est enregistré à la traversée de Québec où il y a aussi des agents de douane.

Pour accommodations dans les chaires Pullman, s'adresser au bureau des billets à la ville, 32, rue St-Louis.

F. S. STOCKING, agent des billets pour la ville et le district, représentant l'Agence générale de chemins de fer et paquebots.

VAPEUR "CHAMPION"

Ligne de St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier

LE ET APRES LE 9 OCTOBRE

Il y a des circonstances le permettant, le vapeur CHAMPION fera ses voyages comme suit :

Le lundi, le mercredi, le vendredi, de St-Jean, à 8 heures a. m.

De St-Michel à 5 heures a. m.

De St-Laurent, à 10 heures a. m.

Le mardi, le jeudi, le samedi, de Québec, à 1 heure p. m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec à 5 heures a. m., et de St-Jean, pour le retour, à 4 h. p. m. arrêtant à St-Pierre-le-Maitre seulement.

SE BERTHIER

Le lundi, le mercredi, à 6 h. 30 a. m. De Québec pour Berthier : Le mardi, le jeudi, à 1 heure p. m.

VAPEUR "ORLEANS"

LE ET APRES LE 6 NOVEMBRE

Il y a des circonstances le permettant, le bateau voyageur comme suit :

De L'ILE à 8 h. a. m. De QUÉBEC à 1.00 hr. p. m.

SAMEDI

6.30 hrs a. m.

DIMANCHE

1.30 hrs p. m. 1.00 hrs p. m.

4.30 hrs p. m. 2.30 hrs p. m.

5.00 hrs p. m.

LE MEME BATEAU

De St-Romuald à 10 heures a. m. De Québec à 8.00 heures a. m.

6.00 p. m. 2.00 p. m.

SAMEDI

5.00 hrs a. m.

INTERCOLONIAL RAILWAY

LE ET APRES DIMANCHE, le 19 OCTOBRE 1911, les trains quitteront Lévis comme suit :

8.20 A. M.—Express pour Murray Bay via Rivière-Ouelle Junction, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton, tous les jours, excepté les dimanches.

4.20 P. M.—Express pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté samedi et dimanche.

5.40 P. M.—Express Maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney. Tous les jours, excepté samedi. Ce train ne se rend qu'à Ste-Flavie, le samedi.

12.50 P. M.—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours.

4.20 P. M.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal. Tous les jours excepté le dimanche.

Pour autres informations et wagons dormants ou parlons, s'adresser au bureau des billets à la ville, 32, rue St-Louis, et 22, rue D'Arrou.

S. J. NISBET, Agent de billets pour la ville.

LIGNE de GASPE

BAIE DES CHALEURS

S. J. NISBET, Agent de billets pour la ville.

Prof. J. A. Gilbert

LEÇONS DE VIOLON

334, Rue St-Jean

PHONE



"LE SOLEIL"

QUEBEC, 15 NOVEMBRE 1911.

Les forfanteries de M. Forget

Monsieur Rodolphe Forget n'en veut pas démordre : il entend rester, envers et contre tous, député de Charlevoix et député de Montmorency.

Il se déclare prêt à mettre "capot bas" contre tout venant ; n'importe, ni les précédents, ni la loi, ni le parlement, ni le gouvernement, ni Dieu, ni diable ne sauraient prévaloir contre le bon plaisir de M. Rodolphe Forget.

Parce qu'il a des écus, M. Forget s'imagine être au-dessus de toutes les lois. C'est la chanson du "Veau d'or" que nous chante le Méphistophélès-Forget.

Ridicule, M. Forget l'est profondément, encore s'il n'était que ridicule ? Sa forfanterie n'est pas seulement ridicule ; elle est aussi, et plus particulièrement, odieuse.

Elle est odieuse de par les prétentions qu'elle sous-entend. Comme homme politique et comme député, M. Forget ne peut, en effet, se réclamer d'aucune distinction particulière, ni arguer d'aucun mérite, pour baser ses impudentes prétentions.

La seule chose qui le distingue du commun des mortels, est la pesanteur apparente de son sac d'écus !

La forfanterie de M. Forget signifie donc, tout simplement, qu'il prétend, de par la vertu de sa fortune, jouir à son gré de privilèges et d'immunités en dépit des usages et des lois.

Parce qu'il fut jusqu'ici un spéculateur heureux, M. Forget s'imagine être au-dessus, non seulement des convenances, — prétention commune à tant de parvenus, — mais ce qui est pire et ce qui est intolérable, au-dessus des lois du pays !

Si cet hypotisme particulier qu'exerce malheureusement la richesse, n'a pas complètement engourdi ni atrophié la conscience populaire, nous espérons voir l'opinion publique exprimer son indignation de façon non équivoque.

Monsieur R. Forget n'est pas encore assez riche pour acheter le pays.

D'ailleurs, il ne faut pas se laisser prendre à ce "bluff" grossier ; tout ça c'est de la frime et M. Rod. Forget n'a qu'une préoccupation : faire tinter ses écus pour se donner de l'importance. Une importance factice mais qui ne laisse pas que d'avoir son effet auprès d'une certaine classe de gogos.

C'est de la réclame que cherche ce brasseur d'affaires ; il espère se rendre important.

Bon gré, malgré, il lui faudra bien résigner ; l'hon. M. Monk, qui sait à quoi s'en tenir sur le compte de M. Forget, et estime à leur juste valeur les combinaisons financières, Mergers et autres, dont celui-ci est le metteur en scène, ne sera vraisemblablement pas disposé à s'en laisser imposer par les forfanteries charlatanesques de M. R. Forget.

La réputation que se sera acquis en fin de compte M. R. Forget, sera celle d'un hableur : rien de plus, mais rien de moins.

FORT TYPIQUE

M. W. F. Cockshutt, député tory à Ottawa, et non des moindres, s'adressant au Club Canadien de New-York, qui tenait l'autre jour son banquet annuel, a déclaré :

"Durant les quelques dernières années sous le régime de Sir Wilfrid Laurier, le mot 'autonomie' a été exploité jusqu'à extinction, à tout propos et hors de propos, dans certaines parties du Canada. J'ai confiance que sous les nouveaux auspices, nous entendrons parler davantage des responsabilités dans l'empire et beaucoup moins de notre propre autonomie ; que nous entendrons beaucoup moins parler de nos droits et beaucoup plus de nos devoirs. Un peu de réflexion sur cet aspect de la question servira les meilleurs intérêts de notre peuple."

Les propos de M. Cockshutt, s'ils n'engagent pas le gouvernement Borden, ont du moins cet intérêt, et qui est appréciable, de nous indiquer de quel côté souffle le vent en certaines régions du parti tory.

Il faut convenir que l'opinion de ce député conservateur est assez pertinente à certains égards du moins.

M. Monk et Bourassa pourraient, non sans profit, coiffer le bonnet ; ces tonitruistes enragés qui ont fait sonner si haut et avec tant de persistance les "droits", pourraient occuper avec profit leurs loisirs à méditer aussi sur les "devoirs" qu'ils affectent de méconnaître avec tant de superbe.

Ce qui, cependant, est assez curieux, c'est de constater que M. Cockshutt, semble imputer "au régime de Sir Wilfrid Laurier", de Sir Wilfrid Laurier dénoncé par nos impudents tonitruistes, comme coupable de trahison envers l'autonomie canadienne, toutes les erreurs et exagérations des dénonciateurs de Laurier.

Ainsi se trouve une fois de plus, et de façon notable, confirmé ce que nous avions déjà constaté, à savoir, que : Sir Wilfrid Laurier a été tenu responsable par les électeurs de langue anglaise et notamment ceux d'Ontario, dont est M. Cockshutt, des stupides exagérations des tonitruistes.

Tandis qu'on le dénonçait dans Québec comme ayant sacrifié la trois fois sainte autonomie, les alliés ontariens de MM. Bourassa et Monk, représentaient Sir Wilfrid à leurs compatriotes comme naviguant dans le même bateau tonitruiste que nos débâilleurs nationalistes !

On peut juger par là des chances que courent les théories tonitruistes de MM. Bourassa et Monk, de triompher auprès du gouvernement Borden, simple écho de la voix d'Ontario !

ECHANGES D'AMENITES !

Tout ne paraît pas respirer l'harmonie la plus cordiale, à l'heure actuelle, au sein de la coalition castorico-nationaliste, si on en juge par le ton aigrelet des réflexions qu'inspirent à M. Jules Fournier les récentes déclarations de Sir Alexandre Lacoste, au Monument National.

"Paroles d'outre-tombe", écrit l'émule de Silvio Pellico ; on ne saurait être plus agréablement caustique. Voilà Sir Alexandre Lacoste tout de suite classé. Vous avez déjà entendu parler des revenants, sans doute !

D'un coup de plume, M. Jules Fournier referme sur l'honorable préopinant le couvercle du cercueil : "paroles d'outre-tombe" ! autant dire : conspuons le revenant !

Paroles d'outre-tombe et, théories aussi, que celles de Sir Alexandre Lacoste ! Ne s'est-il pas imaginé de lancer des aphorismes de ce calibre : "Le mot parti, signifie discipline."

Comment s'étonner si M. J. Fournier, frondeur par métier autant que par conviction, se sente soulevé d'indignation devant de telles balivernes !

Si encore Sir Alex. Lacoste s'en était tenu à ces généralités philosophiques "d'outre-tombe" ! Mais ne s'est-il pas avisé, le malheureux ! de décrier et de condamner ce qu'il appelle : les petits groupes !

Ici, mieux vaut passer la plume à l'écrivain nationaliste :

"Les petits groupes, continue l'écrivain, (nous citons toujours la "Gazette"), les petits groupes peuvent avoir leur utilité d'une certaine façon, ils peuvent réussir à atteindre certains buts, mais, pour gouverner le pays, on ne peut songer qu'au régime des partis réguliers."

Parfaitement !... Les petits groupes, — ces petits groupes pitoyables !... — peuvent avoir leur utilité !

Où ?... Peut-être... Ils peuvent, par exemple, gagner les élections ; ils peuvent faire à un moment donné ce qu'un "grand parti" n'aurait pas su faire encore depuis quinze ans.

Mais... mais pour gouverner un pays, on ne peut évidemment songer qu'au régime des partis réguliers.

Ainsi du moins pense M. Lacoste, et il ne nous l'envoie pas dire !

Au fond, il peut avoir raison. Aussi, pour en avoir le cœur net, souhaiersons sincèrement voir les "petits groupes", aux prochaines élections, rester sous leurs tentes, afin de permettre aux chefs du "grand parti" de donner exactement leur mesure.

Esprons-le, M. Bourassa, aux élections de l'année prochaine (car il est entendu que nous les aurons l'année prochaine), aura le bon esprit de se croquer les bras : n'est-il pas après tout que le chef d'un "petit groupe" d'un tout petit groupe ?

Il laissera M. Laurier, dans la province de Québec, régler tranquillement ses petites affaires avec Sir Alexandre Lacoste.

Nous sommes assurés d'avance que M. Laurier, contre M. Lacoste, ne prendra pas plus de soixante centes sur soixante-cinq.

Evidemment, ceux "des petits groupes" ne professent pas une admiration désordonnée pour les capacités de leurs copains et alliés les bleus en général et de Sir Alex. Lacoste, en particulier !

Les bleus d'ailleurs, le leur rendent bien, ils ne se gênent point, non plus pour le leur faire savoir.

Des deux côtés, ils se méprisent ; c'est qu'ils ont appris à se connaître depuis qu'ils couchent dans le même lit.

Mais ne vous y trompez pas, toutes ces aménités réciproques glissent sur leur épiderme comme l'eau sur le dos d'un canard.

Ces grimauds peuvent bien, à l'instar des pochards, s'injurier homérisquement d'un trottoir à l'autre, mais viennent à passer un "monsieur", d'instinct et d'un commun accord, ils feront chorus et l'agoniseront d'invectives.

Ils ne s'injurient entre eux que pour s'entretenir la langue : les petites injures chez eux entretiennent l'amitié.

QUELLE MENTALITE !

Quelle mentalité sont en train de créer les nationalistes au bon peuple de la province de Québec !

Dans leur campagne contre la marine, ces bouillants défenseurs de la patrie ont tellement semé de fanatisme, tellement soulevé les passions populaires, que la haine de l'anglais pourrait bien s'implanter pour tout de bon.

"L'Echo des Bois Français" journal nationaliste conservateur, d'allure ordinairement fort paisible, vient de sortir sa hache de guerre et crie :

"Sus à l'Anglais !"

"L'Echo" mécontent de tout le monde et même du "Devoir" veut qu'on apprenne aux Anglais que nous sommes chez nous, dans la province de Québec, et que s'ils veulent commettre des injustices dans Ontario, notre rôle est tout indiqué, c'est de leur remettre leur petit change.

Voici d'ailleurs ce que dit "L'Echo" du 11 novembre 1911 :

"Tous les jours nous voyons le 'Devoir' et autres grands journaux, faire la courbette devant les anglais d'Ontario, et semblant qu'on leur ait fait une faveur en leur permettant de rester dans leur province. Pourquoi ne traitons-nous pas les anglais de notre province, au sujet des écoles, de la même manière que les anglais d'Ontario traitent nos compatriotes ? Nous avons les mêmes écoles, les mêmes moyens. Nous ne faisons pas pour la bonne raison que nous avons l'esprit assez large pour comprendre qu'il y a place pour tous sous le soleil de Dieu. Quand les fanatiques anglais d'Ontario auront compris cela, nos compatriotes seront en assez grand nombre pour dicter leurs propres lois, et ce sera le temps pour les gros Jean de baisser pavillon."

POTINS..... ET PANTINS !

S'il est vrai, comme l'annoncent les journaux, qu'un tribunal d'Inquisition politique, sous la présidence de Maître Herménégilde Boulay, député du comté, a élégué l'autre jour à Rimouski, cela ne fait pas honneur au parti auquel appartiennent des étres pareils.

C'est une honte pour notre province, un déshonneur pour notre race, car on n'a pas d'exemple pareil dans les autres parties du Canada.

Si cela se fait ailleurs, du moins on se cache ; la lumière du jour ne saurait éclairer semblable disgrâce.

Dans d'autres comtés de Québec, je sais que l'on nomme un dispensateur du patronage ; cela semble rien que de raisonnable, mais rassemblés les affamés tirant au sort les positions convoitées, et faire entre deux hoquets, le partage des dépouilles, c'est une tâche indélébile au point de ceux qui y prennent part.

Si les ministres d'Ottawa, sont gens respectables, ils se doivent de n'écouter les demandes de H. Boulay, qu'avec la plus grande circonspection, car souscrire à ses actes de destitutions, c'est se mettre à son niveau.

On me rapporte que le Dr Paquet monte "de recoupons" à Ottawa, car indigné de voir Blondin le supplanter à la vice-présidence de la chambre, il ne se sent pas le courage de faire grisonner à Monk et Pelletier ; les déclarations énergiques ne sont point le fort du Dr Paquet.

Cependant je ne serais pas surpris que dans un moment d'effervescence, il ne se tourne contre le parti au pouvoir et passe à l'opposition ?

Tous ceux qui me lisent ne sont pas obliés de me croire, mais il ne s'en est pas fallu de beaucoup pour que le député de l'Islet ne devint rouge... en politique, car il y a longtemps qu'il l'est de couleur !

L'incident Cannon - Larouche est maintenant du domaine de l'histoire politico-religieuse de ce pays.

Glissements, mortels, n'appréiez pas !

Imaginez-vous ? "La Patrie" trouve que l'administration Gouin mérite d'avoir son entier support. C'est signe qu'il vente du bon bord à Québec. Rien à faire du côté de l'opposition pour les prochaines élections !

J. y a des gens que les principes politiques n'embarrassent point et les flus à M. Tarte ne monteront jamais sur le bucher, martyrs de leurs convictions.

Le Dr Lortie n'a pas eu de succès avec sa barrière de payage lors de la formation, dans son comté de Sou-

langes, d'un comité de patronage pour la distribution des places. En dépit de la contribution d'une piastre par chaque appliquant, pas moins de cinq cents personnes se sont présentées pour avoir leur livre de chair.

On aurait jamais cru que quinze années d'absence du pouvoir pouvaient rendre tant de gens affamés. Et puis est-ce bien l'heure, à la veille de l'hiver, de jeter des braves familles sur le pavé. Qu'on ait au moins la décence d'attendre au printemps.

Le brave Achille-Armand Laverge, s'offre d'aller parler à Toronto sur la question des écoles bilingues. Ce n'est pas fatigant. Il en sera quitte pour un discours échevelé, et ses amis les bleus de la province voisine, n'en continueront pas moins leur lutte comme si de rien n'était !

Que valent à leurs yeux ces politiciens de second ordre qui ont préféré Borden à Laurier. Au fond ça faisait leur affaire, puisqu'ils y gagnaient le pouvoir si longtemps convoité, mais entre eux, ces gens-là doivent bien se gaudir de la mentalité des nationalistes de chez nous qui leur ont fourni des armes à pleines mains pour la lutte qu'ils entreprennent.

Il ne faut pas voyager longtemps à travers la province de Québec — comme ma position m'y oblige, pour rencontrer une foule de personnes qui regrettent amèrement leur vote en faveur du parti de la peur et de la chute.

A part certains encoûtés du parti bleu, et il en est très peu, — il y en a plus qu'on le croit — qui ne demandent qu'à se reprendre et vous les trouvez dans toutes les classes de la société. Ce revirement a été trop soudain pour que l'on puisse en conclure qu'il y a duré, et nous en sommes au pouvoir ont leur inquiétude qui va empêcher plusieurs de dormir. Parmi ceux-là je ne compte pas Bruno Nantel, le prototype des endormis.

PLACIDE.

UNE GREVE D'ECOLIER

Mécontents de leur sort, les écoliers anglais se mettent en grève. Après avoir pris naissance à Londres, le mouvement s'étendit rapidement à toute l'Angleterre.

Partout il y eut des meetings, où l'on assurait que l'on ne rentrerait à l'école qu'après avoir obtenu complète satisfaction. Et un cahier de revendications fut dressé. Elles étaient au nombre de trois : 10 une demi-journée de congé chaque semaine, en dehors du dimanche ; 20 une gratification de dix centimes chaque vendredi ; 30 la suppression des châtiments corporels.

Les écoliers grévistes se promènent sur les voies publiques. Ils brisent, en certains endroits, les vitres de leurs écoles. Ils pratiquent le débarrage et même la "chasse aux fenêches".

Hélas ! ce fut de l'énergie dépensée en pure perte. Depuis hier, les policiers se sont mis au travail. Ils ont cueilli les récalcitrants et les ramènent à leurs patrons.

Les écoliers grévistes n'auront ni congé, ni argent de poche, et ils seront sévèrement châtiés.

Peux-tu petits grévistes ! Ce n'est pas leur demande de "réintégration" !

PENSEES

L'amour-propre offensé ne pardonne jamais. Vigée.

Le meilleur dans la vie est souvent de pouvoir se ressourcir du passé. De La Mer.

A L'AGENCE MATRIMONIALE

Le Client. — Ne pourrai-je voir la photographie de la jeune fille qui a deux cent mille francs ?

La Directrice. — Ce n'est pas l'usage... Au-dessus de cinquante mille francs, on ne nous demande jamais de photographier !

C'EST VRAI !

— Que de notes échangées avec l'Agence !

— Oh ! ne vous effrayez pas, nous avons encore la dernière.

— Laquelle ?

— La note à payer...

CURIEUX DEUIL

— Comment se fait-il que Mme Z... grisonnante l'an dernier, ait maintenant les cheveux noirs ?

— Mais vous oubliez que depuis elle a perdu son mari !

Avez-vous l'intention de vous procurer un Paletot pour l'hiver ? NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT.

Venez voir notre assortiment de pardessus pesants en tweed de fantaisie avec collet convertible. Nous gardons en magasin les marques "C. N. R.", "Fidically", "Sovereign Brand" et "W. O. S." ce sont les meilleures. Prix : \$12.00, \$15.00, \$18.00, \$20.00, \$22.00, \$25.00 et \$30.00.

Bon pardessus en drap de castor noir, pour hommes. Valeur de \$10.00 pour \$8.50.



Pantalons courts pour garçons, No 26 à 33, valant 60c pour 35c

Pantalons tweed pour hommes, \$1.75 pour \$1.45.

20 dozes Vestes en tweed de fantaisie (Gilets). Valeur réelle \$2.00 et \$2.25, offertes à \$1.45.

Pardessus russes, tweed de fantaisie pour enfants de 3 à 10 ans, \$4.00 et \$4.50 pour \$3.75. Il en reste quelques-uns seulement

Réductions considérables dans le rayon des valises. Il y en a encore une vingtaine qui ont subi de légers dommages lors du dernier incendie. Nous vous les offrons en bas du prix coûtant.

Nouvellement reçu, un choix extraordinaire de Matinées en soie, chiffon, point, etc.

JUPES "MATERNITY"

Nous avons en stock la Jupe "Maternity" noire et bleue marin, en panama ou en serge, dans tous les prix.

Manteaux blancs (Zébrine) pour enfants, 18 à 20 pouces, prix raisonnables.

Le plus beau choix de Kimonos longs et courts, depuis 60c à \$20.00.

Rubans dans toutes les nuances, largeur de 5 à 6 pouces, 35c pour 12c.

Gants Suède pour Dames, \$1.25 pour 60c.

Camisoles ouatées (en laine) pour hommes, 75c pour 47c.

Camisoles en laine pour dames, manches longues ou courtes, belle valeur à 75c pour 54c.

Voyez nos fourrures, nos étoffes à manteaux et à costumes.

Demandez toujours nos bons de 5 p. c.

Myrand & Pouliot

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS & ÉPICIERS

215 RUE ST-JOSEPH ET 70 RUE DE LA COURONNE

Chapeaux pour Dames

Grand assortiment de chapeaux importés. Chapeaux garnis ou non garnis, feutres, "beavers", velours, rubans et garnitures de toutes sortes, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée.

T. Levesque

32, Sous-le-Fort, Québec.

11 nov.

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES.

— Envoyez-nous pour avoir un envoi de timbres en approbation. Beau choix. Satisfaction garantie. UNION STAMP & CO., 210, St-Joseph, Québec. 21 oct-1 ms

AVIS aux hommes de profession libérale et aux hommes d'affaires

Un jeune notaire s'occupe d'ouvrage de bureau, tel que copies, correspondances, audition de livres, etc. de tous ouvrages qu'il pourra faire facilement à son bureau.

S'adresser au No 111, Côte de la Montagne, bloc Morin, chambre 49. Heures : 9 à 12 a. m., 2 à 5 p. m.

23 oct-1 ms

Dr ADOLPHE DROUIN

Ex-interne des hôpitaux de Paris et Lyon, Ex-interne de l'hôpital St-Victor, Amiens. SPECIALITE : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.

CONSULTATIONS : — 10 h à 12 h (midi) ; 1 h à 5 h p. m. ; 7 h à 8 h p. m.

BUREAU : Bloc Leclerc, rue St-Joseph. Téléphone : 4017. 4m-2 p.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC ST-JEAN

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Compagnie du Chemin de fer Québec et Lac St-Jean s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi ayant pour but :

(a) De confirmer une convention faite entre la Compagnie, The Railway Share Trust and Agency Company, Limited, et The Canadian Northern Railway Company.

(b) Déclarer que les termes de cette convention ayant été sanctionnés par des résolutions extraordinaires des porteurs des obligations de la compagnie portant premier privilège, première hypothèque, et de celles appelées "Income Bonds", lesdits obligataires ont le droit de se réunir en assemblée des porteurs de dettes auxquelles telles résolutions ont été passées.

(c) Autoriser l'émission de nouvelles obligations "débenture stock mentionnées" dans la dite convention, et régler d'une manière générale la formule de l'acte d'obligation ou d'hypothèque qui garantira telle émission, sujet aux amendements dont pourront convenir les parties intéressées à la dite convention ;

(d) Pourvoir à la liquidation de la Compagnie de l'Hôtel du Lac St-Joseph et à la cession de ses propriétés à la dite Compagnie du Chemin de fer Québec et Lac St-Jean, à la quittance de l'acte de cession existant et à l'échange des valeurs acquises en vertu d'icelui pour les nouvelles obligations de la dite Compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean.

(e) Pour amener la section 2 du chap. 104 de la Loi sur l'autorisation de la construction des embranchements autorisés de tout point sur la ligne principale ou les embranchements de la compagnie et pour étendre le temps pour commencer et terminer les dits embranchements, et pour autres fins.

GERARD RUEL, Procureur, des requérants, Toronto, 8 novembre 1911.

Ray, Cannon, Parent & Frémont, 123, rue St-Pierre, Procureurs à Québec de la dite Compagnie. 15 nov-1 ms

Bardeaux d'Amiante

Le toit est la partie la plus importante d'un édifice. Le bois brûle, la tôle rouille, l'ardoise casse facilement. Ces matériaux ont besoin de peinture pour être imperméables.

Pourquoi ne pas vous servir du bardeau impériale ?

Le Bardeau d'Amiante

Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Co., Ltd. - Lachine

AGENCE EXCLUSIVE POUR L'EST CANADIEN :

Casler Postal, 324, Phone. 4082 PHILIPPE PARADIS

Edifice Bloc Morin, 111 Côte de la Montagne, Québec

LUNETTES ET VERRES

JUMELLES MARINES et de THÉÂTRE, LUNETTES D'OPERA, LUNETTES VUE de toutes variétés et de tous prix. JUMELLES à PRISMES très puissantes.

Grand choix à ce qu'il y a de mieux en Lorgnons et Lunettes aux Artifices. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

Assortiment complet des derniers modèles en Thermomètres, Baromètres, Boussoles.

Ajustement parfait, verres de première qualité, montures de toutes sortes.

SALON OPTIQUE

P.C. LACASSE

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

Dr J. EMILE FORTIER

GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. — Ex-externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris.

Occupe de médecine générale, spécialement des maladies du cœur, du puy-mont, de l'estomac et de l'intestin.

894, RUE ST-JOSEPH. LEL. 00

CONSULTATIONS : le matin 9 h à 12 h ; l'après-midi, 1 h à 4 h ; le soir 7 h à 8 h.

25 mars-20 a.

Cour à Bois du Peuple

BOIS DE CHAUFFAGE

La Banque Canadienne du Commerce

BUREAU PRINCIPAL A TORONTO
CAPITAL \$10,000,000
FONDS DE RESERVE, \$2,000,000

Chèques de Voyageurs

Sont très commodes pour porter de l'argent lorsque l'on voyage. Ils sont émis par décomptes de \$10, \$20, \$50, \$100 et \$200.

et le montant est payé en espèces en Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Norvège, Russie, Suède et Suisse, est marqué sur la face de chaque chèque, sans que d'autres pays ne soient payables aux taux en vigueur.

Les chèques et toutes les autres informations les concernant pourront être obtenus à chacun des bureaux de la Banque.

Bureau à Québec : 127, rue ST-PIERRE.
A. L. HAMILTON, Gérant.

S. Jules Larue NOTAIRE

A transporté son bureau au
No. 30, RUE STE-ANNE

Argent à prêter sur hypothèque, actions de banques et autres bonnes garanties.

OSCAR HAMEL, LL. L.

Notaire et Agent d'Immobilier
Argent à prêter
BUREAU: 209 rue St-Jean,
Tel. Bell 4435.
RESIDENCE: 50 ch. Ste-Foy
Ville Montclair
Téléphone Bell 4395.

Ecole de Mlle McKeown

(Autrefois de l'Ecole Lockwell de l'Auditorium)

Cours d'anglais, de sténographie et de clavignographie pour jeunes filles.
Cette école assure les plus grands avantages aux jeunes filles canadiennes-françaises en proposant de faire un cours d'anglais. La méthode d'enseignement est la plus pratique et a toujours donné les résultats les plus satisfaisants.

Dès le 15 novembre, il y aura un cours spécial de sténographie française et anglaise et de clavignographie. Le prix de ce cours sera de \$4 par mois.

Pour toutes informations, s'adresser à
Mlle MARY McKEOWN,
31, CÔTE D'ABRAHAM.

Sirop de Dr Fred. Demers POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour combattre la toux, la bronchite, les coliques et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout. Dépôt: 2094, rue St-Denis, Montréal.
8, BOVÉ—2. G.

FOURRURES!

Grand assortiment de four de conies, cache-nez et manchons. Aussi, capots en chat, en loup de Sibérie et en castor mongolien.
Par-dessus doublés en fourrure avec col en loutre et en creamer, caques de toutes sortes, etc.

ED. BELANGER & Cie,
23 rue Notre-Dame et
86, CÔTE DE LA MONTAGNE.

Dr HORACE DROUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE
5, RUE ST-JOSEPH.
Téléphone: 4333. 21 rue—4 rue

PENSEZ-Y BIEN

Pensez-y bien, si avant le 31 décembre prochain, vous n'avez pas dans les Prévoyants du Canada, vous perdez une année de rente.
13-33 fa.

Euchre Populaire

On parle généralement du grand enchère qui sera donné à la salle de l'Union St-Joseph, mardi le 21 novembre courant, sous les auspices des Artistes No 2, de Québec. Le prix est de 35 cts et les billets sont en vente chez Plamondon & Lacroix, rue de la Couronne; Lortie & Co, rue St-Joseph; Poliquin, rue du Pont et au Club National, 445 rue St-Joseph. et retenez vos billets immédiatement.

C'EST EXTRAORDINAIRE!

5000 vps de Mousselines Japonaises pour Rideaux et Draperies, vaient 15c, et 18c. Vendez 10c, 9c, la verge.
T. D. DUBUC, 228 St-Jean,
au Magasin des Jobs. 11a-4



La Fameuse Lampe Rayo

La Lampe Rayo est la meilleure et la plus appréciée que l'on puisse trouver pour éclairer une pièce de votre maison.
Elle est en usage dans des millions de familles. Sa forte lumière blanche la rend fameuse. Elle ne chauffe jamais.
Dans la salle à manger, la lampe Rayo donne la lumière qui est la plus efficace. C'est la lampe de l'avenir, pour elle et pour vous. Justement, nous laissons la chambre à coucher et la bibliothèque, où l'on réclame une lumière claire et stable.
La lampe est faite de matière solide avec nickel plaqué; agit en différents autres genres et tous s'allument facilement sans enlever la chaudière et sans avoir à remplacer la lampe.
Demandez à votre marchand quel vous montre les lignes de la Lampe Rayo, ou écrivez pour un catalogue descriptif qui vous envoie à l'adresse suivante:
The Imperial Oil Company, Limited.

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE

VENREDI, 10 NOVEMBRE 1911

Présente: Son Honneur le Maire.
Les échevins Barbeau, Campbell, Cannon, Collier, Côté, Elmond, Fiset, Gauthier, Gauthier, Gosselin, Goulet, Guillet, Jobin, Lantier, Lemontagne, Lavalée, Lavigne, Lockwell, Madden, Messervy, Monaghan, Morin, Mulrooney, Paquet, Pouliot, Shinn, Trudel, Verret.—25.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans discussion.

Lu une lettre de M. Cartwright, secrétaire de la Commission des Chemins de Fer pour le Canada, disant que la question des limites de la livraison des effets par les Compagnies d'Express doit être d'abord discutée entre les autorités municipales et les Compagnies d'Express, et qu'il n'y a pas d'entente, la question doit être réglée par la Commission des Chemins de Fer.

Référé au Comité des Finances.
Lu une lettre de M. Lighthill, secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités Canadiennes, transmettant une résolution soumise par l'exécutif de leur Union, approuvant le désir généralement exprimé que les capitales, tant provinciales que fédérales, soient bien traitées par le gouvernement provincial ou national.

Référé au Comité des Finances.
Lu une lettre de M. MacLean, M. A., demandant une part dans les annonces de la ville de Québec.

Référé au Comité des Finances.
Lu une application de M. Georges Gauthier, demandant à être nommé comptable dans le nouveau bureau de l'Éclairage.

Référé au Comité des Finances.
Lu une lettre de M. M. Chouinard, Verreault, Moroney et Maréchal, demandant à être mis sur la liste des employés permanents de la Corporation.

Référé au Comité des Finances.
Lu une lettre du Conseil des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, priant le Conseil de considérer l'opportunité de continuer les travaux d'une enquête concernant les gages des ouvriers dans tous les contrats de la ville, et d'approuver au transport des matériaux de construction sur le tramway électrique.

Référé au Comité des Finances.
Lu une communication de M. J. R. Martineau, renfermant des résolutions de protestation contre l'augmentation des taxes, passées à une assemblée des citoyens.

Référé au Comité des Finances.
Présenté une requête du Club de Quilès et de Billards de Québec, demandant l'assentiment du Conseil à leur corporation.

Référé au Comité des Finances.
Lu une requête de M. C. E. Taschereau et autres, priant le Conseil d'élargir et compléter l'avenue Cartier, de la Grande Allée à la rue St-Jean.

Référé au Comité des Finances.
Lu les lettres suivantes concernant le rapport du Comité du Feu sur l'achat d'appareils à incendie :

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

De la "Quebec Motor Co., A. Lemieux, agent.

ORDRES DU JOUR

1er ordre du jour.—Du 10e rapport du Comité des Finances, lequel était mis aux voix, est adopté, et il est résolu :
Que le Conseil, par ses présentes, approuve et accepte les plans soumis par la "Canadian Northern Railway", pour l'érection de ses usines à Limoulin, sujettes à la possession d'un règlement en vertu et aux conditions suivantes, savoir :

1o La construction de toutes les bâtisses indiquées sur les plans devra être terminée au premier novembre 1912 ;

2o La Cité ne devra, en aucun temps, faire ou donner son assistance pour faire aucune expropriation qui conduirait à l'établissement d'un ou de plusieurs ponts à travers les terrains actuellement désignés sur les plans ;

3o La Cité s'engage à faire la fermeture des rues et avenues suivantes et à en céder la propriété à la "Canadian Northern Railway" : la 11e avenue dans toute sa longueur ; la 2e rue, depuis la ligne du chemin de fer Québec et Lac St-Jean jusqu'à la ligne du "Quebec Railway, Light & Power Co." ; la 4e et la 5e rues entre la 11e avenue et la ligne du chemin de fer Québec et Lac St-Jean.

Cependant, cette fermeture ne sera faite que lorsque la "Canadian Northern Railway" sera devenu propriétaire de tous les terrains et bâtisses bordant les dites rues et avenues et après que l'ingénieur de la cité aura fait rapport au Conseil que les travaux de construction progressent d'une manière satisfaisante.

4o L'ordonnance de la ville de Québec contre "The Canadian Northern Railway" reste pendant jusqu'à ce que le Conseil de Ville soit satisfait, sur rapport de l'ingénieur de la cité, que la compagnie a, de bonne foi, rempli ses engagements.

2e ordre du jour.—Du 10e rapport du Comité des Finances, lequel était mis aux voix, est adopté, et il est résolu :

Que la somme de deux cents piastres par les présentes accordée à la "Telegraph Printing Company" pour une page d'annonces dans le numéro de Noël du "Daily Telegraph", le montant à être payé sur les crédits votés pour contingents.

3e ordre du jour.—Du 10e rapport du Comité des Finances, lequel était mis aux voix, est adopté, et il est résolu :

Que le maire de M. J. E. Chabreau, un des ayants droit de la cité, soit porté de deux cents piastres à quinze cents piastres (\$1,500.00) par année à compter du commencement de l'année courante, (1911), la différence à être prise sur les crédits votés pour contingents.

4e ordre du jour.—Du 10e rapport du Comité des Finances, lequel était mis aux voix, est adopté, et il est résolu :

Que la somme de vingt-cinq cents (\$25.00), équivalant à trois mois de salaire que recevait M. Jos. Labarre, comme pompier, soit payée à son père, M. François Labarre, le montant à être pris sur les crédits votés pour contingents.

5e ordre du jour.—Du 10e rapport du Comité du Feu, lequel était mis aux voix, est adopté, et il est résolu :

Qu'un contrat est, par les présentes, octroyé à M. F. X. Drolet, maître mécanicien, pour la réparation de la pompe à vapeur "Shand & Mason" n° 1, à titre temporaire, à la somme de \$1,000.00, à être payée à la fin de l'année courante, 1912, le montant à être chargé aux crédits votés pour dépenses contingentes pour l'année courante.

6e ordre du jour.—Du 10e rapport du Comité du Feu, lequel était mis aux voix, est adopté, et il est résolu :

Que le 733e rapport du Comité du Feu soit amendé en substituant dans le dit rapport les échelles aériennes "American Laffrance" aux échelles aériennes "Soagave" et qu'il soit recommandé au Conseil, aux prix de la soumission de la Cie "American Laffrance", d'accepter la soumission de la dite Cie "American Laffrance".

Et le dit amendement étant mis aux voix, une longue discussion s'ensuit, et, finalement, le Conseil décide :

1o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

2o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

3o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

4o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

5o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

6o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

7o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

8o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

9o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

10o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

11o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

12o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

13o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

14o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

15o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

16o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

17o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

18o Qu'il ne soit pas fait d'achat de matériel pour la Cité.

TRIBUNE LIBRE

Appareils à incendie

M. le Rédacteur,

Veuillez donc s'il vous plaît me permettre l'usage de votre journal, pour protester contre la manière avec laquelle les soumissionnaires pour les appareils à incendie ont été traités.

Le 25 octobre dernier le Département du Feu, de la Ville de Québec demandait des soumissions pour des "appareils à incendie" et j'étais un soumissionnaire pour les deux "Engins Chimiques Automobiles", représentant la maison A. Jennings & Co., de Montréal pour les moteurs "Gramm".

Le 26 du même mois, le comité du feu, en séance régulière, après avoir pris connaissance des différentes soumissions, décida de soumettre toutes ces soumissions à un comité spécial, composé de Son Honneur le Maire, du Président du comité du feu, M. Forrester, chef consultant et du chef de la Brigade du Feu et nommait en outre M. F. X. Drolet comme expert faisant partie de son comité avec instruction de faire rapport en conséquence au comité.

A ma grande surprise, j'apparis par les journaux que le comité spécial avait fait rapport au comité du feu, mais que ce rapport n'avait été communiqué à personne, et que par M. Forrester et Drolet ne faisait mention que de deux maisons soumissionnaires : la Seagrave Co., de Walkerville et de la American Laffrance Co. de New-York.

Après avoir pris des renseignements, je fus surpris d'apprendre, de source officielle, que sur les huit soumissionnaires, deux seulement avaient été soumissionnés par M. Forrester à l'expert M. F. X. Drolet et que les six autres avaient été mises de côté pour quelle raison, je n'en sais rien.

Comme nous soumissionnions, pour ces automobiles, nous étions en concurrence avec des soumissionnaires de la ville de Québec, et nous avions été mis de côté pour quelle raison, je n'en sais rien.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

Après avoir fait connaître à M. le Maire et à plusieurs échevins ce qui s'était passé au sujet de nos soumissions, M. le Maire donna instruction à M. Forrester de soumettre les autres soumissions à M. Drolet et jeudi après-midi ces soumissions étaient envoyées à quatre heures à M. Drolet, qui nous avait promis de nous les faire passer le lendemain. Le comité fit un second rapport au comité du feu. Le Maire appela une réunion spéciale du comité du feu pour vendredi soir à sept heures, une heure avant la séance du Conseil, et nous nous y rendîmes.

McCormick's

Un Lunch Délicat



"La Commande Spéciale"

VOUS devez, à cause de votre situation financière et sociale, porter des vêtements qui dénotent du bon goût et du jugement.

Quand ça ne serait que pour jeter un coup d'oeil, nous aimerions vous voir bientôt passer une petite heure à examiner les nouveaux modèles du Semi-ready.

Les vêtements Semi-ready présentent les nombreuses idées nouvelles mises en vogue dans le commerce de confection de gros. Si vous ne trouvez pas exactement ce qu'il vous faut, nous pouvons prendre votre commande spéciale et vous confectionner en quatre jours un vêtement sur votre mesure exacte.

George Morissette L'Heureux & Gauvin
68, Rue St-Jean. Coin d'Yvonne 183-185, Rue St-Joseph
E. GOSSELIN, Lévis.



A la Bourse du Travail. — A la salle Patoin. — Lisez-moi ça. — Aux ouvriers de la marine. — Nouveaux officiers. — Pour être rentier. — Le euhre des ouvriers. — Tribune libre. — Belle assemblée.

A la Bourse du Travail. — CE SOIR : Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégisiers. — Union nationale des peintres. — Fraternité des tailleurs de cuir. — Union nationale des ouvriers du département de la marine. — DEMAIN SOIR : Union nationale des briqueteurs, maçons et plâtriers. — Comité exécutif de la Fraternité des manoeuvres.

A la salle Patoin. — CE SOIR : Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique. No 739. — Union internationale des tailleurs de pierre de Québec.

Lisez-moi ça.

Les officiers des unions ouvrières devraient bien nous faire parvenir le nom officiel de leur union, le jour, l'heure et le lieu de leurs assemblées.

Nous recevons aussi avec plaisir tout autre renseignement pouvant intéresser les ouvriers en général et les membres de nos unions surtout.

Nous exigeons cependant un nom responsable dans tous les cas. Nos demandes encore que les comptes rendus ou autres renseignements nous parviennent avant 9 heures du matin pour publication dans le journal du jour. — On est prié d'adresser les lettres comme suit : Le chroniqueur ouvrier, "Le Soleil," Québec.

Aux ouvriers de la marine.

Ce soir, une importante assemblée de l'Union Nationale des ouvriers du département de la marine, aura lieu à la Bourse du Travail.

Les délégués de l'Union à la convention de la Fédération feront leur rapport, lequel devra intéresser tous les membres.

D'autres questions de la plus haute importance seront discutées, c'est dire que tous les membres doivent être présents.

Nouveaux officiers.

La compagnie du Gymnase Ouvrier a tenu ces jours derniers, l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

L'assistance était nombreuse, et à part le rapport des officiers qui a été lu et adopté, on a procédé à l'élection des officiers pour le prochain terme avec le résultat suivant : président, Alphonse Verville, député de Maisonneuve; trésorier, Gustave Franco; secrétaire, Ernest Tétreau; échevins : directeurs, outre les trois officiers plus haut désignés, MM. Joseph Almey, U. Lacasse, N. Turcot, échevin, et Elie Dubreuil.

Pour être rentier.

(Suite et fin)

Obéissez à toutes les bonnes inspirations qui vous arrivent.

Utilisez tous les bons conseils que l'on vous donne.

Ayez un cœur beaucoup d'indulgence pour ceux qui vous entourent.

Évitez toutes les conversations contre la charité et toutes les paroles injurieuses.

Considérez comme un crime de donner au prochain le mauvais exemple.

Venez en aide à vos frères quand vous les trouvez dans le besoin.

Faites l'aumône quand vous le pouvez.

Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup; si vous avez peu, donnez ce peu de bon cœur.

Almeu Dieu, priez-le, pratiquez simplement mais fidèlement votre religion.

Le euhre des ouvriers.

Les membres de l'Union nationale des ouvriers du département de la Marine préparent avec grand soin le grand concours de euhre qui aura lieu, le 4 décembre, à la salle de la Garde Champêtre.

Les billets, dont le prix est de 35 c. sont maintenant en vente et s'il faut en croire les dires, il y aura foule à ce euhre, car les ouvriers unionistes voudront encourager des ouvriers unionistes.

Le public québécois, toujours si sympathique à nos ouvriers unionistes, sera aussi de cette fête sociale, pour le succès de laquelle rien ne sera épargné.

Tribune libre.

Quand la boîte de Pandore fut ouverte, tous les maux ont débordé, mais le bon sens a été repêché assez vite pour renfermer l'espoir; depuis ce temps, l'espoir règne dans l'esprit humain, malgré bien des revers.

C'est cet espoir qui pousse l'ingénieur mécanicien, employé dans un établissement ou manufature quelconque, à se vendre bon, d'arriver, car il croit que si ses efforts continuent pour le maintien des mécanismes dont il a le soin, ainsi que l'économie du combustible dont il fait usage, réussissent, que le salaire augmentera dans l'enveloppe de paie. Il sait qu'il a servi ses patrons fidèlement depuis le commencement de ses services, il sait aussi qu'il a travaillé avec zèle, car il a été très ardu, aucune heure trop longue, aucun dimanche trop sacré, aucun temps trop précieux pour ne pas les accorder à ses patrons. Ses heures de travail ne commencent pas ni elles ne finissent avec le coup de sifflet, signal de commencement et d'arrêt des travaux de ses co-employés; il sait qu'il est le seul employé à l'engin et il est obligé d'être aussi le chauffeur.

Il a été animé par l'espoir que ses services fidèles seraient reconnus en temps. Son ambition de réussir l'a obligé à passer des heures à l'étude et à la recherche du moyen d'arriver à de plus grandes économies. Quel est le résultat? Par occasion, nous nous attendons d'un cas particulier, où un de ces travailleurs dévoués, éveille la reconnaissance de son patron par le moyen d'une augmentation dans l'enveloppe de la paie. Mais pour ces cas isolés, combien de fois, les patrons, tout en reconnaissant la compétence et l'habileté de leurs ingénieurs, oublient de les reconnaître d'une manière tangible.

Si par hasard, et cela arrive quelquefois, on offre à l'ingénieur une position plus rémunératrice dans un autre établissement parce qu'on reconnaît sa valeur réelle, son vieux patron lui offre le même salaire pour rester dans la vieille position.

Que veut dire cela si ce n'est pas que son vieux patron savait très bien qu'il ne payait pas à sa valeur l'habileté, les connaissances et les travaux ardu de son ingénieur?

Souvent des ingénieurs ont refusé des offres d'augmentation pour abandonner leur poste, car ils savent que leurs patrons les ont toujours traités en hommes et les ont toujours payés autant qu'ils pouvaient; dans cette classe nous trouvons ce qu'il y a de meilleur en patrons et en ingénieurs.

Un ingénieur mécanicien me raconte un déclin d'un succès de toute entreprise, son cœur ne peut être dans son ouvrage et il ne donne pas ses meilleurs efforts, mais le contraire, il ne fait que le moins possible afin d'équilibrer, vu qu'il ne reçoit que peu, il ne veut donner que peu, et cela de mauvaise volonté.

Il y a aussi le fait qu'un ingénieur mécanicien reconnaît que l'appréciation de son travail est perdue de vue par les patrons qui sont satisfaits si les roues tournent, et ne s'occupent guère des frais de maintien ni de la quantité du combustible dépensé et qui ne pensent jamais ou qui tiennent en horreur l'augmentation du salaire de l'ingénieur.

J'ai commencé par l'espoir, je vais en finir en exprimant l'espoir que les patrons ou propriétaires des usines reconnaîtront la sagesse d'augmenter volontairement les salaires de leurs ingénieurs.

C'est curieux, mais j'ai la conviction que ces augmentations ne leur coûteront rien ou très peu, car ils vont recevoir en retour ce qu'il y a de mieux dans leurs ingénieurs, qui par une attention stricte et soutenue à leurs devoirs, augmentent l'efficacité des mécanismes dont ils ont le maintien et le contrôle, et obtiendront des résultats plus satisfaisants, car ils ont été stimulés par la reconnaissance et le croyant sincèrement, ils donneront ce qu'il y a de mieux en eux pour la conserver.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN.

Belle assemblée.

Hier soir avait lieu, à la Bourse du Travail, une importante assemblée des membres de l'Union canadienne des ingénieurs et chauffeurs stationnaires, sous la présidence de M. E. Bélanger.

Lecture a été faite d'une lettre de l'Union nationale des ouvriers du département de la Marine, demandant le concours des ouvriers unionistes afin que le euhre qui aura lieu le 4 décembre, à la salle de la Garde Champêtre, soit un succès complet.

M. le président a fait quelques remarques et a demandé à tous les membres de se faire un devoir d'encourager l'Union des ouvriers de la Marine.

Les délégués de l'Union à la convention ont ensuite fait le rapport des séances si intéressantes de la convention de la Fédération canadienne du Travail.

M. J. E. A. Pin a expliqué les diverses résolutions qui ont été adoptées par la convention.

M. le président a remercié les délégués et M. Pin de ce qu'ils ont fait au cours de cette convention et du rapport qui a été fait.

L'étude de la constitution a été remise à la prochaine séance. Il a été décidé que la prochaine séance du comité des règlements aura lieu chez M. E. Bélanger, à l'Ecole Technique, vendredi soir. Quelques comptes ont été reçus et adoptés.

Le trésorier a fait un intéressant rapport des opérations financières.

Puisieurs questions d'un vif intérêt pour les membres ont été discutées. Les uns furent réglées, et les autres remises pour discussion.

FAIT POUSSER

LES CHEVEUX

W. Brunet & Cie, pharmaciens, rue St-Joseph, ont une préparation qui fait pousser les cheveux, ou l'argent est remis.

Le temps est venu de prendre soin de vos cheveux, pendant que vous en avez encore.

Si vos cheveux deviennent clairs ou tombent graduellement, ce ne sera pas sans avant que la peau apparaisse.

Le plus grand remède est d'arrêter la chute des cheveux avec SALVIA, le grand remède américain pour les cheveux, découvert en premier lieu en Angleterre. SALVIA fournit la nourriture aux cheveux et à leur racine et agit promptement sur les personnes qui souffrent de calvitie.

Et remarquez bien qu'il détruit les germes de la calvitie, les petites taches qui sapent la vie du cuir chevelu dans leurs racines.

SALVIA est vendu par Brunet & Cie sous la garantie positive qu'il guérira la calvitie, empêchera les cheveux de tomber et les dérangements de la tête en dix jours, ou l'argent sera remis.

Grosse bouteille, 50 cts. Le mot SALVIA (Sage en latin) est sur chaque bouteille.

OXO

en Cubes

TOUS les jours, quelque femme intelligente découvre un nouveau mode de se servir des Cubes OXO. Chaque jour les femmes intelligentes adoptent les Cubes OXO en place de l'extrait de bœuf et du "fluid beef".

Les Cubes OXO ont prouvé leur qualité de supériorité — leur utilité — leur économie.

Le moyen OXO est le plus rapide et le plus facile de préparer de bons plats — des soupes enrichies, des sauces et des ragouts — et en facilitant un constant varié de menus quotidiens.

10 pr 25c — 4 pr 10c

QUI VEUT VOYAGER LOIN MENAGE SA MONTURE

Et qui veut vivre vieux doit en prendre le moyen.

LES PILULES ROUGES

EN FOURNISSENT LE MOYEN AUX FEMMES.

Comme preuves deux guérisons.

Nos bons vieux aïeux parlaient souvent par proverbes.

C'était un façon populaire d'exprimer, en peu de mots bien choisis, quelques pensées profondes et des opinions imprégnées de saine et vigoureuse philosophie.

Le proverbe, facile à retenir, se transmettait ainsi de père en fils et de village en village, pour constituer la sagesse des petites gens, et dans les siècles où les livres ne se trouvaient que dans les monastères, parce que l'imprimerie n'était pas encore connue, le proverbe suppléait à ce manque de lecture et fournissait à l'intelligence assez de solides notions pour la tenir en éveil et la faire réfléchir.

Or, de tous ces proverbes qui nous viennent ainsi du passé, l'un des plus sages et des plus savants est encore celui que nous avons mis en tête de cet article: Qui veut voyager loin doit ménager son cheval ou sa monture.

Parce que, autrement, et si, par fanfaronnade, le cavalier fatigue, éreinte ou surmène sa bête durant les premières heures, il court le risque de rester en route et de s'en revenir à pied.

Appliquons maintenant ce proverbe à l'organisme humain et nous dirons: Qui veut vivre vieux doit en prendre le moyen. Et ce moyen consiste exactement à ménager sa monture. C'est à dire que, pour vivre vieux et vivre bien, il faut, non pas seulement connaître ses forces pour ne jamais entreprendre rien qui soit au-dessus d'elles, mais encore et surtout: ne rien négliger pour maintenir son organisme en bonne condition. Ce qui n'est aujourd'hui qu'un bobo peut devenir une plaie cancéreuse, si nous laissons le bobo s'envenimer. Et au point de vue des piastres et de la sécurité, il coûte moins cher et c'est moins risqué de guérir un bobo que de combattre une plaie cancéreuse.

Mais, de tous les organismes, il n'en est aucun qui soit plus délicat, plus sensible et plus impressionnable que l'organisme de la femme. Le moindre incident se complique à n'en plus finir dès qu'on y met de la négligence, et tel malaise qui pourrait, au commencement, se guérir en quelques jours, devient, si on laisse faire, une maladie qui mène au tombeau.

De là l'extrême importance d'avoir constamment sous la main un remède qui soit facile à prendre et qui soit efficace.

Et c'est pour ce motif que la femme, la jeune fille qui veut voyager loin, c'est à dire grandir en force et en santé et s'acquitter pleinement de ses fonctions domestiques et sociales, doit prévoir les accidents de la route pour en éviter les complications meurtrières.

A ce compte, cette femme ou cette jeune fille n'a pas de guide plus sûr que ses propres compagnes dont nous publions les lettres et les photographies. Car ces personnes ont éprouvé les malaises ou enduré les maladies qui menacent toutes les femmes, et du moment qu'elles ont été guéries par les Pilules Rouges et qu'elles ont la sincérité de proclamer leur reconnaissance, il est évident que ces témoignages doivent constituer la meilleure des recommandations et indiquer à toutes les femmes malades ce qu'elles doivent faire pour MENAGER LEUR MONTURE, pour recouvrer les forces et la vigueur perdues et redevenir de robustes et joyeuses ménagères ou des jeunes filles en pleine santé.

Si vous, femmes malades, ne pouvez aller vous-mêmes consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, écrivez donc, et écrivez aujourd'hui plutôt que demain, car demain, ce sera peut-être trop tard. Ces consultations, du reste, ne coûtent pas un sou.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.



Mme. Ed. Sasville, Malone, N. Y.

"J'ai souffert pendant plusieurs mois de faiblesse générale et d'épuisement nerveux, le tout accompagné de maux de tête si fréquents et si violents que j'en étais découragée. C'est sur ces entrefaites que j'entendis parler des Pilules Rouges. J'en pris pendant quelques mois et, grâce à ce bienfait tonique, je suis guérie. Mes forces me sont revenues avec la santé que j'avais auparavant. En un mot, je suis complètement remise; mes maux de tête d'autrefois ne reviennent plus et c'est en présence d'un résultat si sensible et si encourageant que je suis heureuse d'en faire part à tous ceux et celles qui viennent me voir."

Dame ALMA LEFEBVRE, Viauville, Qué.

"Pendant toute ma jeunesse j'ai souffert beaucoup périodiquement, et chaque année semblait augmenter le mal. Après mon mariage, j'étais forcée de prendre le lit souvent pendant plusieurs jours, et je me relevais toujours de plus en plus faible. Pour refaire mes forces, j'eus recours aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'avais déjà employées avec le plus grand succès dans mon jeune âge. Cette fois encore mes douleurs furent calmées et je me sentis plus vigoureuse. Je trouve que ce remède n'a pas son égal et j'aime à l'employer de temps en temps pour me soutenir."

Dame ED. SASVILLE, 35 South Pearl, Malone, N.Y.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

274, rue Saint-Denis, Montréal.

CALENDRIERS

— ET —

Articles - Réclame

en tous genres

Nous avons la ligne

la plus complète de

calendriers américains

français et allemands

Nos prix sont bas, nos

modèles sont les plus

beaux.

Voyez notre voya

geur avant de placer

vos commandes.

Nous vendons aussi

articles-reclame de toutes

sortes, tels que

crayons, éventails, ther

momètres, règles, mi

roirs, etc., etc.

Adressez vous à notre

représentant de Qué

bec.

MONSIEUR

F. EMILE AUBE

81, Rue St-Joseph

(Ancienne Usine Drolet,

Chapeaux pour Dames

A choisir dans tous nos chapeaux

en fourrure, pour Dames, valant jusqu'à

\$1. pour 25 cts.

T. D. DUBUC, 228 St-Jean,

At. Magasin des Jobs. 147-4

THOS DONOHUE

Toiles et Garnitures de Maison

Nappes en toile brodée et à fil Tire avec serviettes assorties

Serviettes de toilette et de bain.

Confortables en duvet dans un choix de dessins.

Couvre-pieds blancs et Couvertures de laine.

Toiles à drap et à oreillers.

Point et Mousseline à rideaux.

Dessus de bureau et d'oreillers en toile brodée et en guipure

Centres de tables et dessus de buffets.

SPECIAL

Mousseline Madras blanc pour rideaux dans une variété de

patrons. Régulier 30c, spécial 15c.

Thos Donohue

188-194, Rue ST-JEAN.

SERVICE CANADIEN DE LA LIGNE WHITE STAR DOMINION GROUPE CANADA

Voyages de semaine entre Montréal, Québec et Liverpool, avant le 22 nov.

Service d'hiver — Portland, Me., et Liverpool (via Halifax), après le 22 nov.

Par les steamers LAURENTIC, TEUTONIC, MAGNETIC, CANADA

Départs pour les fêtes : SPECIAL — Laurentic, 22 Nov. de Montréal et Québec

Canada, 24 Nov. de Québec et 26 Nov. de Montréal

LIGNE DOMINION

Montréal, Québec et Avonmouth (Bristol)

Manitoba, 41 Nov. (Tarcum), 25 Nov.

Ligne de transport Atlantique

New York — Londres directe

Minnetonka, 1 Nov. (Minnetonka), 13 Nov.

LIGNE RED STAR

New York — Dover — Anvers (pour Berlin)

Zealand, 4 Nov. (Manitoba), 16 Nov.

LIGNE WHITE STAR

Les plus gros steamers au monde

New York — Queenstown — Liverpool

Adriatic, 22 Nov. (2), 24 Nov. (2), 26 Nov. (2)

Cedric, 24 Nov. (2), 26 Nov. (2), 28 Nov. (2)

2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100

